

Flambée des prix de la pomme de terre

LA FAUTE AU SYR PALAC



Le ministère du Commerce explique enfin les raisons de la hausse vertigineuse du prix de la pomme de terre qui a franchi la barre de 120 dinars le kg. Il pointe du doigt le Syrpalac qui a tardé à mettre les produits agricoles frais sur le marché. «L'insuffisance des quantités de pomme de terre stockées dans le cadre du Système de régulation des produits agricoles frais de large consommation (Syrpalac) et leur mise tardive sur le marché sont à l'origine de cette crise», selon le constat établi par la cellule de suivi chargée d'enquêter sur les raisons de cette hausse.

Lire en page 2



MME BENHABYLES L'A SOULIGNÉ :
«L'Algérie soutient toujours ses frères migrants nigériens»

Lire en page 2



LE FFS S'ATTAQUE DUREMENT
AU RCD ET À JIL JADID
«Cette pseudo-opposition confond sciemment dialogue et compromission»

Lire en page 3



ANNABA
Tentative de suicide collectif de jeunes chômeurs

Lire en page 4

«L'Algérie soutient toujours ses frères migrants nigériens»

«LE CROISSANT-ROUGE algérien ménage et conjugue tous les efforts pour prêter aide et assistance aux migrants illégaux nigériens qui se trouvent à Alger» a indiqué, hier, à Alger, la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA) Mme Saida Benhabyles. La responsable a passé en relief les efforts menés par les bénévoles du CRA qui visent en premier lieu à sensibiliser ces migrants nigériens à rejoindre les centres d'hébergement afin de les regrouper sur un seul site et pour les assurer ainsi une bonne prise en charge. «La politique de l'Algérie avec ses voisins a toujours eu la solidarité comme fondement et elle le restera comme tel», a ajouté la même interlocutrice ! «Nous essayons avec tous les moyens disponibles d'assurer une bonne couverture sanitaire à ces personnes particulièrement pour les enfants et femmes enceintes, et ce, en collaboration avec les autorités locales», a-t-elle martelé. Mme Benhabyles, elle a indiqué en outre que l'opération de rapatriement des migrants nigériens à Tamanrasset se fera avant la fin de l'année en cours, ajoutant dans la même optique que des moyens humains et matériels sont mis en place à savoir «les centres d'accueil, des chalets, les produits alimentaires et le transport» pour assurer un bon déroulement de l'opération de rapatriement ! La présidente du CRA, a tenu à affirmer à la presse qu'il nécessaire de créer des microprojets à ces personnes nigériens et ce, dans leurs pays pour qu'ils puissent survivre, mais le problème c'est que nous n'avons pas les moyens pour le financement de ces projets, ce qui est certain c'est que nous avons de partenaires ici en Algérie, on est capable de les nourrir, de les soigner, de les prendre en charge, mais au Niger il est impossible de le faire», a-t-elle souligné. Par ailleurs, Mme Saida Benhabyles a affirmé que l'Algérie est prête toujours à venir en aide, aux Syriens et aux Nigériens désirant retourner dans leurs pays. « Les migrants illégaux bénéficient de leurs droits, notamment en matière d'accès à la santé gratuite», a-t-elle dit. Il convient de rappeler que le Niger veut rapatrier ses citoyens vivant clandestinement en Algérie, selon des déclarations du ministre de la Justice nigérien rapportées par l'agence Reuters. Dans le même temps, le gouvernement nigérien dit vouloir s'attaquer aux réseaux de trafiquants de migrants. Il a décidé de rapatrier tous les citoyens vivant illégalement en Algérie et qui se trouvaient dans des camps. Enfin, la présidente du Croissant-Rouge algérien a tenu à réaffirmer que toutes les mesures ont été prises pour le rapatriement des déplacés nigériens dans un cadre fraternel et dans le respect total et la dignité, jusqu'à ce qu'ils regagnent leurs villages et leurs maisons ajoutant dans ce sens que 40 millirads de centimes ont été octroyés pour la prise en charge des migrants nigériens dans des chalets à Tamanrasset. « La concrétisation de l'opération de rapatriement des Nigériens se fait en collaboration avec tous autres secteurs à savoir le secteur de la Solidarité nationale, la santé, la Gendarmerie nationale, et la Protection civile, a-t-elle conclu

Fatiha Ouidir

PRÈS DE 60 ANS APRÈS L'APPARITION DU PREMIER JOURNAL EL-MOUDJAHID

Flash back sur la naissance de la presse algérienne

Dans son édition de novembre, la revue El-Djeich a consacré un dossier sur l'évolution de la presse algérienne depuis le déclenchement de la révolution, jusqu'à les premières lueurs de l'indépendance, dans le but d'expliquer le juste combat du peuple algérien, en sachant que l'information « constituait une des armes les plus efficaces des temps modernes».

En effet, la presse écrite était l'outil majeur de la révolution, le Front de Libération Nationale (FLN), comptait beaucoup sur les publications de «la révolution libératrice» pour médiatiser la cause algérienne pour briser l'embargo qui lui était imposé.

Ainsi, avec l'apparition des premiers numéros des journaux tels que la «Résistance algérienne» et «El Moujahid» en juin 1956, qui a commencé à dénoncer les exactions commises par le colonialisme français. Or, ce dernier, a tout fait pour étouffer la voix naissante de la presse algérienne. «Les autorités françaises ont allés jusqu'à fabriquer de faux numéros d'El Moujahid dont le contenu était truffé de contre-vérités et de fait falsifiés visant à dérouter les lecteurs algériens», soutient l'auteur de l'article.

Cependant, l'équipe rédactionnelle du journal ne s'est pas laissée abattre, et avec le peu de moyens qui étaient à leur disposition, ils ont continué d'assurer la parution du journal, qui depuis novembre 1957 l'équipe de la rédaction s'est installée à Tunis. Par ailleurs, le FLN a opté pour un autre moyen qui était à l'époque à la dis-



position de tous les Algériens. «Il suffisait de régler la fréquence pour capter la Radio secrète de la révolution qui était créée en 1956» dit-il. Ainsi, les émissions de deux heures comportaient essentiellement des bulletins militaires, pour répondre à la propagande coloniale et bien sûr mobiliser davantage le peuple algérien et l'encourager à prendre les armes afin de rejoindre les maquis de l'ALN.

Ces programmes étaient diffusés, le soir en trois langues (Arabe, Tamazight, Français), sous le slogan «Ici l'Algérie combattante», ou bien, «la voix du FLN vous parle du cœur de l'Algérie». Enfin, un autre volet de la presse algérienne qui est née en plein milieu de la guerre pour devenir la voix de la Révolution algérienne sur la scène médiatique internationale. L'Agence de presse algérienne, APS,



actuellement, a pu «réaliser l'exploit de transmettre la voix de la Révolution le plus loin possible, à travers les rapports ininterrompus de ses correspondants». Dans ce sens, l'Agence a accompagné le référendum sur l'autodétermination et le recouvrement de la souveraineté, «qui reste un des plus grands acquis réalisés par l'Agence».

Pour conclure, si la presse algérienne est arrivé là où elle est aujourd'hui et jouir de des libertés et des droits qui n'existent pas dans certains pays développés. Tous ces droits, la presse indépendante, les doit principalement aux sacrifices d'hommes et de femmes qui ont contribué durant tout la période de la lutte armée contre le colonialisme, à bâtir une presse libre.

Zakaria Bagtache

FLAMBÉE DES PRIX DE LA POMME DE TERRE

Le dysfonctionnement de Syrpalac à l'origine de la crise

LE MINISTÈRE du Commerce explique enfin les raisons de la hausse vertigineuse du prix de la pomme de terre qui a franchi la barre de 120 dinars le kg. Il pointe du doigt le Syrpalac qui a tardé à mettre les produits agricoles frais sur le marché. «L'insuffisance des quantités de pomme de terre stockées dans le cadre du Système de régulation des produits agricoles frais de large consommation (Syrpalac) et leur mise tardive sur le marché sont à l'origine de cette crise», selon le constat établi par la cellule de suivi chargée d'enquêter sur les raisons de cette hausse. «Le Syrpalac a mal fonctionné durant la période de soudure allant de la mi-septembre jusqu'à la mi-novembre», selon les informations recueillies par les 9 directions régionales du commerce et celles de wilayas, qui ont relevé une insuffisance en matière des

quantités stockées dans les chambres froides et une mise tardive sur le marché. Les prix de la pomme de terre ont depuis début septembre dernier enregistré une hausse record dépassant parfois la barre de 120 le kg, contre un prix moyen d'environ 50 dinars. «Ces prix ont connu une hausse de plus 150 % par rapport à la même période de l'année dernière», relève le ministère. A près de 75 dinars, les prix la tubercule n'ont pas vraiment baissé malgré l'arrivée sur le marché de la récolte fraîche depuis la mi-novembre. Le ministre du Commerce a toujours affirmé que la régulation des produits agricoles frais ne relève pas de son département et que les prix ont été soumis au système de l'offre et la demande. Toutefois, un dispositif «anti-spéculation» a été récemment mis en place par l'Entreprise

publique des entrepôts frigorifiques de la Méditerranée (Frigomedit) pour stabiliser les prix de la pomme de terre et contrecarrer les pratiques spéculatives. Ce dispositif consiste à approvisionner des détaillants à partir des entrepôts frigorifiques sans passer par d'autres intermédiaires.

Par ailleurs, le ministère du Commerce a élaboré un projet de texte visant à lutter contre la spéculation afin d'éliminer les nombreux intermédiaires qui interviennent entre le producteur et le mandataire. «Un bon de transaction devrait accompagner les produits de l'exploitation agricole jusqu'au marché ce qui va permettre d'avoir une meilleure traçabilité des produits commercialisés», précise-t-on.

Z. M.

HAUTE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-QATARIE

Sellal aujourd'hui à Doha

LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite de travail à Doha (Qatar) où il co-présidera les travaux de la 5e session de la Haute commission mixte algéro-qatarie qui se tiendra les 23 et 24 novembre. Cette session, permettra aux deux parties de procé-

der à l'évaluation des relations de coopération dans tous les domaines. Plusieurs accords et programmes, destinés à renforcer les liens qui unissent les deux pays, seront signés lors de cette session. Le renforcement et la consolidation du partenariat économique entre

les entreprises des deux pays fera l'objet des discussions qui seront engagées entre les responsables des deux pays. Lors de cette visite, le Premier ministre sera accompagné d'une importante délégation ministérielle.

R. N.

QUATRIÈME PHASE DES POURPARLERS INTERMALIENS D'ALGER

Lamamra appelle au compromis

Ils étaient tous présents jeudi à l'hôtel Aurassi d'Alger. Négociateurs maliens des deux bords, médiateurs étrangers et algériens ainsi que les représentants de la communauté internationale. La cérémonie a consisté en la lecture de messages forts tous en faveur d'une solution globale et définitive à la crise qui secoue le nord du Mali depuis des décennies. En président de séance, le MAE algérien, Ramtane Lamamra a insisté, comme tous les orateurs de la médiation, pour que chacun consente à accepter le compromis.

Prévue à 14 heures, la cérémonie ne commence que vers le coup de 18h alors que les officiels algériens et maliens étaient à l'heure. Ces derniers ayant probablement été discrètement informés d'une demande émanant des différents groupes de rebelles qui ont voulu faire le point avant toute déclaration publique en plénière. Les médiateurs les invitent à rejoindre un autre étage de la partie de l'hôtel réservée pour l'événement. Concertation à huis-clos.

Retard et suspens

Dans la grande salle où la tribune et les chaises des participants ont été préparées, les journalistes et quelques organisateurs se posent des questions. Il en est pour spéculer sur un éventuel incident de dernière minute qui empêcherait le bon déroulement du lancement de la quatrième phase des pourparlers intermaliens d'Alger. Un monsieur d'un certain âge en costume-cravate rassure : «Non, ne vous impatientez-pas, il ne se

passer rien de grave, on règle quelques détails à huis-clos et la cérémonie va commencer.» Un cameraman de la télévision nous explique qu'il s'agit d'un fonctionnaire des Affaires étrangères.

On patiente donc. «S'apprêtent-ils à signer un accord important aujourd'hui comme ce fut le cas pour la feuille de route en juillet et septembre dernier?» se demandent quelques confrères pressés d'obtenir l'info capitale du jour. Plus prudent, un journaliste malien fait remarquer que le document proposé lors du 3ème round par la médiation et intitulé Élément pour un accord pour la paix et la réconciliation, aurait fait l'objet de trop de critiques pour qu'on en soit déjà à l'étape de la signature. Les heures passent, il est plus de 17 heures et des rumeurs de divergences traversent la salle, comme pour meubler le temps.

Mais une demi-heure plus tard, le ministre des Affaires étrangères algérien, Ramtane Lamamra, revient avec un sourire qui paraît tout à fait naturel. Suivi des staffs diplomatiques de la médiation et des négociateurs, rebelles et émissaires de Bamako.

Appel au compromis

Le MAE malien, Abdoulaye Diop ne semble pas moins détendu, réitérant toute la confiance de son pays à l'endroit de la médiation. Assis et vêtus de leur tenue traditionnelle, les chefs de délégations des groupes politico militaires du Septentrion malien font bloc sur l'aile gauche de la salle qui fait face à la tribune. Silencieux et l'air grave, ils écoutent les interventions des médiateurs qui ouvrent la cérémonie lorsque le président de séance Ramtane Lamamra leur donne la parole.

Du représentant de la présidence en exercice de l'UA, un diplomate burkinabé qui en profite pour faire le point de la situation politique dans son pays après le renversement populaire de Blaise Compaoré, au représentant de l'Union européenne - qui considère qu'il est naturel que les négociations prennent du temps mais qu'il ne faut pas trop

exagérer- tous ont appelé au compromis pour aboutir à un accord global et définitif. Compromis étant le mot-clé de la cérémonie.

Lamamra et la patience du Sud

L'intervention d'un des représentants de la rébellion, Ag Ghissa s'exprimant au nom de la coordination, qui fait figure de camp plus radical que celui regroupé dans la Plateforme, est venue rappeler qu'arriver à un compromis n'était pas une démarche simple. Comme à l'accoutumée, il décrit, lors de sa prise de parole, l'amertume des populations du nord du Mali subissant encore les affres de la marginalisation et de la répression passées. Ramtane Lamamra s'empresse de lui répondre que tous ces aspects seront pris en considération lors des discussions à huis-clos du lendemain à la résidence Djenane El Mithak et qu'elles n'excluent pas la paix et la réconciliation. Répondant aussi indirectement à tous les impatients qui voient dans la durée des pourparlers d'Alger des raisons de douter du résultat, le diplomate expérimenté s'autorise un emprunt métaphorique à la tradition orale du sud de l'Algérie.

«J'ai appris chez nos compatriotes du grand sud qui mènent des caravanes de dromadaires où le fonctionnement est basé sur la solidarité absolue contre l'aridité et les conditions de vie très difficiles, que ladite caravane avance à la vitesse du dromadaire le plus lent.» Ajoutant qu'il n'était pas dans son esprit de désigner qui ralentit les négociations, le MAE algérien accuse avec fair-play les critiques émises contre le document de la médiation. Expliquant qu'une acceptation trop rapide du texte à l'écriture complexe aurait été aussi suspecte et peu crédible qu'un rejet catégorique. Et de se féliciter que le document soit reconnu comme base de réflexion pour aboutir à une rédaction consensuelle lors des ateliers de cette quatrième phase du dialogue qui devaient commencer vendredi dernier à Djenane El Mithak. Nous y reviendrons.

Nordine Mzalla



Touati jette le doute sur l'initiative du FFS

ET SI AÏT AHMED n'était pas d'accord avec l'initiative de son parti, le FFS ? A-t-il été consulté ? Aurait-il donné son aval à cette démarche qui a déclenché une forte polémique au sein de la mouvance de l'opposition ?

C'est en tout cas l'idée que suggère ouvertement le président du parti du Front national algérien (FNA). Dans un entretien accordé à un quotidien arabophone, Moussa Touati estime que le «FFS a dévié de ses principes et qu'il veut se rapprocher des sphères du pouvoir», et ce depuis que son chef charismatique Aït Ahmed a décidé de prendre sa retraite politique. Touati enchaîne en affirmant qu'il est «sûr que Aït Ahmed n'approuve point le projet que propose actuellement la direction du FFS».

C'est la seconde fois que ce genre de propos est relevé chez la classe politique. En effet, il y a peu un autre homme politique pensait que Da l'Ho était soit malade, soit complètement déconnecté de la réalité politique algérienne. Dans le même sillage des critiques et autres suppositions, un ancien dirigeant du parti FFS pense que Aït Ahmed est «mal entouré» ou «mal conseillé», et qu'il a perdu de sa capacité de synthèse et d'analyse de la situation politique ainsi que des rapports qui existent au sein des différents pôles qui partagent le pouvoir en Algérie.

Autant de paroles et d'affirmations qui mettent à mal le projet de la tenue d'une conférence nationale sur le consensus, que la direction nationale du FFS tente de concrétiser avant la fin de cette année. Des paroles qui jettent un «petit» discrédit sur l'actuel état major du parti, voire des doutes sur les vraies intentions stratégiques du FFS. Car, il est presque logique que des analystes ne soient point convaincus de cette démarche, non pas dans son contenu ou son programme, mais dans son timing. Un timing qui cadre mal ou malencontreusement avec celui de la Coordination nationale des libertés et de la transition démocratique. Pourtant, on explique mal le pourquoi de ce «parallélisme», alors que le FFS disait, avant la présidentielle, préparer une autre vision et avoir ses propres vues sur la «crise nationale». C'est d'ailleurs cette position qui explique son silence sur la présidentielle. Mais celui-ci persista dans son attentisme alors que la CNTLD accélérât dans la cadence et imprimait un autre rythme dans le débat politique dès le mois de juin dernier.

Le retard de la proposition du FFS vient comme un cheveu sur la soupe du CNTLD et comme une bouée de sauvetage pour les partisans du pouvoir. Et c'est bien normal que, maintenant, des chefs politiques poussent le bouchon assez loin en suggérant, voire en affirmant, que le chef historique du FFS n'est pas d'accord avec cette initiative, pour ne pas dire est écarté du pouvoir décisionnel de son vieux parti.

H. R.

LE FFS S'ATTAQUE DUREMENT AU RCD ET À JIL JADID

«Cette pseudo-opposition confond sciemment le dialogue et la compromission»

SI LE FFS s'abstient pour le moment de répondre aux partis siégeant au sein de la coordination nationale (CNTLD) qui n'ont pas mâché leurs mots pour le descendre en flammes, ce parti vient de le faire par le biais d'un éditorial à travers leur journal en ligne Libre-Algérie, posté hier. Deux hommes sont principalement ciblés, les leaders de Jil Jadid, et du RCD, qui semblent être les plus virulents envers la démarche politique du FFS. Selon cet éditorialiste, qui a reçu l'aval de la direction nationale du plus vieux parti de l'opposition, «l'idée a du mal à séduire une certaine fausse opposition radicale, et ce, pour la simple raison qu'elle émane du FFS».

Plus loin, l'article, ne prend pas de gants pour dire les quatre vérités et pointer du doigt deux partis accusés de vouloir s'appuyer sur un hypothétique coup d'État militaire pour arriver à

leurs fins : «Ainsi, après avoir apporté son soutien total au régime dans les années 1990, en prenant les armes en vue de le sauver, cette pseudo-opposition confond sciemment le dialogue et la compromission.» Regroupés au sein de la CNTLD, ces acteurs politiques n'admettent aucune proposition ne venant pas d'eux. Animés par un sentiment de fausse radicalité, ils n'ont jamais pensé à un projet politique sans invoquer le coup d'État militaire, ils divisent les Algériens entre les antis et les proches de Bouteflika. Or, bien que chaque opinion doive être respectée, la voie préconisée par la CNTLD ne peut pas être la panacée».

Le FFS tente d'expliquer une nouvelle fois sa démarche

Selon le FFS, «le point de départ de la crise, en l'occurrence la vacance du pouvoir, est secondaire. Pour lui, il suffit

que l'armée fasse un énième coup d'État pour que l'Algérie recouvre la stabilité. Aucun coup d'État au monde n'a apporté la stabilité ni le développement» ajoute-t-il. Cette longue contribution va aller jusqu'à accuser ces partis de pratiquer la politique de la terre brûlée : le pouvoir ou le chaos. «Feignant d'ignorer tous les enjeux du moment, les animateurs de la CNTLD s'attaquent avec une véhémence assez rare au projet du FFS.

«Pour tromper l'opinion, ils présentent la démarche du FFS comme étant une manœuvre du régime. Du coup, ils s'assignent pour mission de la saborder. Ainsi, après avoir volé au FFS son idée de consensus, les animateurs de la CNTLD combattent sans le moindre scrupule le parti, mais s'inspirent de son projet consistant à rassembler les Algériens.»

Avant d'asséner sa sentence : «Ce ne sont pas les anciens

alliés de la frange dure du régime qui peuvent le remettre en cause.» Mal compris et accusé à tort de sous-traiter pour le pouvoir, le FFS sort ses griffes et entreprend d'expliquer une fois encore sa démarche : «Si le projet du consensus se met en œuvre, les Algériens pourront, pour la première fois depuis l'indépendance, se parler sereinement. En présence des représentants de la société civile, le pouvoir et l'opposition pourront discuter de l'avenir de l'Algérie.

Pour conclure, il va de soi que l'Algérie a besoin de toutes les meilleures volontés pour transcender la crise. Bien que le régime ait repoussé jusque-là les initiatives de l'opposition, il n'en reste pas moins que les risques d'instabilité, qui guettent le pays, exigent la tenue d'un dialogue franc entre le pouvoir et l'opposition» tente-t-il d'avertir.

Hocine Adryen

TRIBUNAL CRIMINEL DE BOUMERDÈS

Plus de 100 affaires liées au terrorisme au programme

PLUS DE 100 affaires liées au terrorisme sont inscrites au rôle de la session du tribunal criminel de la cour de Boumerdès, dont l'ouverture est prévue dimanche prochain. Sur 550 individus devant être jugés au titre de 280 affaires lors de cette session, plus de 200 le seront par contumace dans des affaires de terrorisme, selon un communiqué de la cour. Parmi ces individus en fuite, le document a cité des terroristes notoires, dont Abdelmalek Droukdel, dit Abou Mossaab Abdelwadoud, impliqué dans de nombreuses affaires d'assassinats, de kidnappings, de pose d'explosifs et de trafic d'armes. Les plus importants chefs d'inculpation retenus dans les affaires de terrorisme programmées sont «kidnapping avec demande de rançon», «implication et adhésion à groupes terroristes armés», «participation et apologie d'actes terroristes» et «mon-dénonciation de groupe terroriste armé», est-il ajouté. Les autres affaires de droit commun portées au rôle de cette session sont liées à des délits de violence sur des personnes, d'atteinte aux mœurs, de dilapidation de deniers publics et de faux et usage de faux. **R. N.**

DROGUE

Saisie à Tlemcen de plus de 13 qx de kif provenant du Maroc

LES GARDES-FRONTIÈRES de Tlemcen ont opéré, dans la nuit de vendredi à samedi, la saisie de 13,43 quintaux de kif traité provenant du Maroc à dos de baudets. Il était minuit lorsque les gardes-frontières de la commune de Beni Bousaid, en patrouille, ont observé un mouvement au mont «Asfour» au sud de la wilaya de Tlemcen. Sur les lieux, ils ont découvert une file de 13 baudets transportant au total 55 colis bourrés de kif en provenance du Maroc. Le recours des narcotrafiants à de nouveaux circuits, comme celui montagneux au sud de la wilaya de Tlemcen, renseigne sur le resserrement de l'état, par le dispositif sécuritaire, sur les circuits traditionnels au nord de la bande frontalière. Une intensification des mesures sécuritaires est engagée depuis plusieurs mois dans cette partie de la wilaya, qui s'est traduite par la réalisation de tranchées et d'obstacles pour faire barrage à la contrebande, un phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années.

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Benachennou appelle à leur réduction

L'ÉCONOMISTE et ancien ministre des Finances, Abdellatif Benachennou, a appelé hier à Alger à la révision de la structure de l'investissement en Algérie, dominée largement par le financement public, affirmant que cette démarche vise à instaurer un nouveau régime efficient de croissance économique. Intervenant lors d'une conférence organisée par l'Association des diplômés de l'Institut de financement du développement du Maghreb arabe (Adifid) sur la politique de croissance en Algérie, M. Benachennou a estimé que l'efficacité du capital de l'investissement public était «très faible». Pour lui, la relation entre le taux d'investissement public, qui avoisine les 60% du montant global de l'investissement en Algérie, et celui de la croissance économique «n'est pas normale». **S. T.**

SYSTÈME D'INFORMATION SANITAIRE

Le cadre réglementaire vient d'être finalisé

Le cadre réglementaire régissant le système d'information sanitaire vient d'être entériné, dans les établissements hospitaliers du pays, a annoncé, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.



Cette mesure constitue «l'unique solution pour donner une impulsion qualitative aux établissements hospitaliers», a affirmé le ministre lors d'une conférence de restitution consacrée au développement et à la mise en œuvre du système d'information sanitaire en Algérie, organisée, hier, à Alger. En effet, le développement du système d'information sanitaire demeure un outil pertinent pour le pilotage du secteur de la Santé à l'instar de ce qui se passe à travers le monde, et ce afin d'augmenter la qualité du

service pour les malades dans toutes les structures hospitalières !

«La réforme de la gestion du service public dans le secteur de la Santé entre dans le cadre du programme du gouvernement visant à améliorer la prise en charge du malade en Algérie», a indiqué le ministre de la Santé.

Dans ce cadre, il a souligné que les responsables du secteur œuvrent à mettre en place une réorganisation au standard international permettant au système national de santé d'intégrer tous les moyens technolo-

giques de manière à avoir des outils pertinents pour le pilotage et une planification stratégique du secteur, a-t-il souligné.

Ce nouveau système «nous permettra de moderniser la gestion du secteur et de mettre en place un fichier informatisé des ressources humaines ainsi que d'avoir une idée précise immédiate de la situation de notre personnel», a-t-il ajouté, expliquant que ce nouveau procédé permettra aussi de gérer la carrière du personnel.

Estimant que le secteur de la Santé souffrait de deux

contraintes, l'une organisationnelle et l'autre de gestion, M. Boudiaf a souligné la nécessité d'une «vision nouvelle, de la part aussi bien des professionnels que des partenaires, pour le relancer».

Concernant le nouveau code de la santé, devant être réceptionné avant la mi-octobre prochaine, après enrichissement de la part des partenaires sociaux, le ministre de la Santé a indiqué attendre de ce texte qu'il «réponde aux attentes du citoyen et les place au centre des préoccupations».

Lynda louifi

EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ, IL A PROVOQUÉ UN CARAMBOLAGE QUELQUES MINUTES AVANT LE PASSAGE D'ERDOGAN À ZÉRALDA

Un magistrat de Tipasa risque gros

UN MAGISTRAT de Tipasa, sous l'effet de l'alcool, a provoqué un carambolage sur la route de Zéralda. Cela s'est produit au moment où le cortège du président turc Recep Tayyip Erdogan s'appropriait à emprunter cette route. Cet incident a fait plusieurs blessés.

Selon des victimes qui ont rapporté cette affaire, un véhicule léger appartenant à ce magistrat a percuté de plein fouet une autre voiture avant que celle-ci ne s'encastre, à son tour, dans deux autres, provoquant un carambolage. L'accident a fait plusieurs blessés dont certains sont dans un état sérieux. Le magistrat à l'origine de l'accident a tenté de sortir de son véhicule pour échapper à la colère des automobilistes. La surprise fut grande quant ils ont découvert qu'il dégageait une forte odeur d'alcool. Une bagarre a éclaté entre le chauffard et ses victimes. L'intervention des gendarmes fut très rapide, du moment qu'un important dispositif sécuritaire était dressé sur le long de la route reliant Alger à Zéralda. Les victimes ont pointé du doigt le magistrat en expliquant aux gendarmes qu'il était sous l'effet de l'alcool. C'est ainsi que les gendarmes ont demandé au magistrat ses papiers et ont voulu lui passer un test d'alcoolémie. Il a refusé. Le ton est monté chez les victimes qui ont exigé de lui passer le test d'alcoolémie. Les gendarmes ont alors emmené le magistrat ainsi que les victimes à l'hôpital de Zéralda pour des soins.

D'après des victimes, plusieurs parties qui se sont déplacées sur le lieu de l'accident ont tenté de calmer les esprits tout en proposant des garanties que tout sera réglé et que ce magistrat paiera comme tout citoyen pour les dégâts physiques et matériels qu'il a provoqués. Finalement les gendarmes ont

pu effectuer le test d'alcoolémie sur le magistrat. Ce dernier risque gros, poursuit la même source. Les victimes ont toutes été soignées à l'hôpital de Zéralda où des certificats d'arrêt de travail allant de 10 à 30 jours leur ont été délivrés.

F. Sofiane

ANNABA

Tentative de suicide collectif de jeunes chômeurs

UNE TENTATIVE de suicide collective a eu lieu hier en fin d'après-midi à Sidi Amar, commune située à quelques encablures de la wilaya d'Annaba, lorsqu'un groupe de dix jeunes chômeurs a escaladé le mur du siège de l'APC et menacé de se jeter dans le vide si les responsables locaux ne venaient pas à prendre en charge leur épineux problème.

Une foule nombreuse de curieux s'est vite rassemblée devant l'APC pour suivre ce triste événement. Les protestataires ont réclamé particulièrement la présence du chef de daïra à qui ils ont confié leurs doléances liées à l'emploi ainsi qu'au désintérêt des élus du peuple de toute prise en charge des problèmes de cette jeunesse qui ne sait plus vers qui se tourner pour crier tout son désarroi.

Des promesses leur furent données par ce responsable, qui a promis d'entamer incessamment des rencontres avec les services concernés pour une éventuelle satisfaction de leur revendication. Le pire a été évité de justesse car ce groupe de jeunes, désorienté et à bout, semblait vraiment déterminé à mettre en danger leurs vies pour être entendus.

Il faut signaler que la commune de Sidi Amar est la première localité de la wilaya d'Annaba, réputée pour ses richesses fiscales, car abritant de très grandes usines industrielles à l'instar d'ArcelorMittal Algérie.

Nabil Chaoui

LA PLAINE DE SAWIRIS CONTRE L'ETAT TOUJOURS PENDANTE

L'Algérie risque de payer l e prix fort



L'ALGÉRIE, qui a racheté 51% des parts de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy, n'évitera pas l'arbitrage international. En effet, la plainte déposée par Orascom TMT (ex-Weather), contrôlée par le magnat égyptien Naguib Sawiris, reste toujours pendante. Selon le site du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements relevant de la Banque mondiale (ICSID) la plainte figure en bonne place dans la case des affaires pendantes. Elle est classée en 122e position. Déposée le 15 novembre 2012, cette plainte a été instruite pour la première fois le 28 mars 2013. Une Suisse, un Français et un Néerlandais sont les juges en charge de cette affaire. Le tribunal a émis, le 2 octobre dernier, un ordre procédural pour poursuivre cette affaire qui risque de coûter cher à l'Algérie. Ainsi, l'Algérie risque de payer encore plus cher le rachat de Djezzy à 2,643 milliards de dollars.

AFFAIRE DES MOINES DE TIBHIRINE

Le juge Trévidic veut venir une nouvelle fois en Algérie

LE JUGE français Marc Trévidic, chargé d'instruire l'affaire de l'assassinat des sept moines de Tibhirine, propose une nouvelle commission rogatoire pour le mois de décembre prochain. Le juge français avait effectué des prélèvements sur les têtes des victimes en octobre dernier. Mais les autorités algériennes avaient refusé de laisser la délégation française partir avec les échantillons des moines pour les faire analyser en France. L'Algérie dispose en effet d'un laboratoire d'analyse ADN. Pour cette nouvelle expédition, Marc Trévidic veut se faire accompagner par une équipe technique et se dit prêt à tout, y compris à l'option d'effectuer les analyses en Algérie avec une assistance technique française.

ATTENDU EN ALGÉRIE EN 2015

Le navire Kalaat Béni Abbès acheminé vers le sud de l'Italie

LE BÂTIMENT de débarquement et de soutien logistique baptisé Kalaat Béni Abbès, commandé par l'Algérie au constructeur italien Orizzonte Sistemi Navali, est actuellement du côté de Tarente, dans le sud de l'Italie, où se termine la formation de l'équipage, quelque 200 marins, tel que prévu dans le contrat conclu en 2012 entre la marine algérienne et le constructeur et la marine italiens. Le programme prévoit la livraison définitive du navire à l'Algérie en avril 2015, après la fin des essais des systèmes de missiles. Cette coopération a déjà produit ses effets bénéfiques, puisque l'Algérie a montré son intention d'acheter un nouveau dragueur de mines sous la même formule pionnière appliquée pour Kalaat Béni Abbès. Le voyage inaugural de Kalaat Béni Abbès a eu lieu au début du mois de novembre, en provenance de San Giusto, où est basée l'école de formation de la marine italienne, dans les meilleures conditions météorologiques.



CRASH DES DEUX MIG ALGÉRIENS

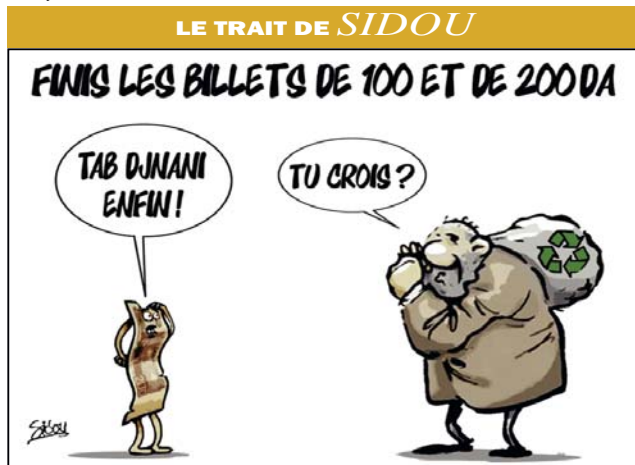
Des experts Russes enquêtent

LE CRASH d'avions survenus dernièrement dans la région de Hassi Bahbah serait dû, selon des diplomates Russes, aux modifications introduites par les ingénieurs militaires algériens. En effet, l'Algérie serait en train d'apporter, avec l'aide des Chinois, des modifications sur les anciens avions en sa possession afin d'augmenter leurs capacités d'engagement et de feu. D'après les Russes, ces changements seraient la principale cause des crashes. Une réponse qui n'aurait pas du tout plu au général major Abdelkader Lounès. C'est pourquoi le commandement des Forces aériennes algériennes aurait dépêché, la semaine dernière, une délégation à Moscou pour enquêter sur les deux crashes indiqués. Cette mission ayant pour objectif de discuter avec les cadres du ministère de la Défense russe, ainsi qu'avec les constructeur Soukoï et Mikoyan-Gourevitch des problèmes qui surviennent régulièrement lors des vols d'entraînement de Sukhoï 24 et des Mig 25. La délégation algérienne à Moscou, présidée par le général Hamid Boumaiza, commandant de l'Ecole Supérieure de l'Air, est composée de général Moufidi Yous, commandant de l'Ecole Supérieure de Défense Aérienne du Territoire et des commandants des bases aériennes d'Aïn Oussera et de Laghouat.

LICENCES DE TAXIS NON EXPLOITÉES

Une commission d'enquête pour débusquer les fraudeurs

UNE COMMISSION mixte sera chargée d'enquêter sur les licences des taxi octroyées aux moudjahidine mais qui ne sont toujours pas exploitées. Une commission mixte entre les ministères des Transports et des Moudjahidine sera formée, en vue de régler le problème des licences des taxi non exploitées, estimée à 40% des 94.000 licences octroyées à l'échelle national.



5

PAGE ANIMÉE PAR HOCINE ADRYEN

DIXIT...

Abderrahmane Arar, président du réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (NADA) :
«Beaucoup d'enfants travaillent, clandestinement, dans des ateliers de construction, des marchés, entre autres. Nous avons, dans ce sens, demandé à ce qu'une enquête soit ouverte.»

Nouara Djaâfar, la porte-parole du RND : «Une partie de l'opposition, au nom de la démocratie, souhaite des élections anticipées. La démocratie est pour nous le respect du choix du peuple qui s'était exprimé en masse en faveur du président Bouteflika.»

Mohamed Tahmi, ministre des Sports : «Notre dossier est solide et comme je l'ai déjà dit, d'ici à 2017, l'Algérie sera en mesure d'accueillir n'importe quel grand événement sportif, dont la coupe d'Afrique des nations de football.»

Ali Haddad, P-DG de l'ETRH : «Je m'engage à œuvrer pour l'ouverture à l'initiative privée des secteurs tels que le transport aérien, le transport maritime de voyageurs et de marchandises, le secteur bancaire et financier qui restent encore fermés pour l'entreprise algérienne.»

«COUP DE GUEULE»

Ali Benflis, ex-candidat à la présidentielle de 2014 :
«Il y a aujourd'hui en Algérie une véritable crise de régime qu'il nous faut régler, une transition démocratique à organiser et la nature de notre régime politique à changer en opérant le passage d'un pouvoir personnel à un pouvoir démocratique.»

RACHAT PAR REBRAB DE L'ITALIEN LUCCHINI

La décision reportée à mardi



LA DÉCISION finale concernant le rachat des aciéries italiennes Lucchini, pour lesquelles Cevital est en concurrence avec l'indien Jindal, a été reportée à mardi prochain. Le report a été décidé après la réunion, vendredi dernier, de la commission de suivi du dossier qui a examiné et discuté le rapport présenté par le commissaire spécial, Peter Nardi. Les syndicats ne semblent pas préoccupés par le report et appuient fortement la proposition de Cevital. La solution algérienne est appuyée également par le ministre régional pour l'Economie, l'Emploi et la Formation de Toscane, qui estime toujours que la région toscane est en faveur de la proposition de rachat qui permet d'assurer un maximum d'emplois, ainsi que l'activité de la zone de production d'acier à chaud. La presse se fait l'écho, en effet, de la différence entre les deux propositions déposées par les éventuels repreneurs, puisque Cevital veut reprendre l'ensemble de la zone d'activité de l'usine avec un plan de reprise qui comprend la construction de deux fours électriques, tandis que son concurrent indien semble avoir de l'intérêt uniquement pour les usines, et ne compte pas améliorer sa proposition contrairement à ce qui était attendu, ces derniers jours, par la commission et les syndicats.

Samsung célèbre
l'événement avec Sos
Village d'enfants

Parce que chaque enfant ait le droit d'être choyé, de vivre, grandir et jouer dans un environnement favorable mais surtout parce que le sourire d'un enfant n'a pas de prix, Samsung Electronics s'associe à SOS Village d'enfants pour célébrer la Journée mondiale des droits de l'enfant. Placé sous le slogan "Rendons le sourire aux enfants", le spectacle inédit de l'humoriste Abdelkader Secteur était l'occasion pour les enfants de diverses associations de vivre un moment de joie et de divertissement jeudi dernier sous le grand chapiteau de l'hôtel Hilton. La totalité des recettes de la soirée seront reversées au profit de l'association SOS Village d'enfants. Cette initiative vise à promouvoir les droits de l'enfant et à sensibiliser la société sur la nécessité d'offrir un environnement équilibré afin de garantir les conditions favorables à l'épanouissement de tous les enfants algériens. Soucieuse du bien-être des enfants, la compagnie Samsung Electronics Algérie collabore depuis des années en apportant un soutien matériel ainsi que son savoir-faire technologique. C'est avant tout pour répondre aux besoins de ses consommateurs, qu'en tant que leader mondial sur le marché, Samsung élabore des produits à hautes valeurs technologiques, offrant ainsi des solutions adéquates en vue d'améliorer le bien-être au quotidien.

OOREDOO

Sponsor exclusif du
«Start-up week-end Annaba»

POURSUIVANT sa stratégie de promotion de l'esprit d'initiative et d'innovation chez les jeunes algériens, Ooredoo est le sponsor exclusif du «Start-up Week-end Annaba» qui s'est tenu du 20 au 22 novembre 2014 à Annaba. Organisé par Otaku Events, en collaboration avec le Global Entrepreneurship Week, cet événement réunit plus de 80 participants entre développeurs, designers, juristes, innovateurs et étudiants. Les participants à cet événement seront amenés à relever un défi entrepreneurial, à savoir constituer une équipe autour d'une idée et créer leur start-up en un temps record. Les équipes constituées présenteront à la fin du week-end leurs projets devant un jury composé d'entrepreneurs confirmés, d'investisseurs et de représentants du sponsor et des partenaires. Par ailleurs, Ooredoo assurera aux trois premières équipes gagnantes un accompagnement dans une phase de pré-incubation dont l'objectif est de valider la faisabilité technico-économique de leurs projets et la transformation de leurs idées en projets d'entreprise. La première start-up gagnante participera à la demi-finale de la compétition iStart, dans son édition 2014. «Start-up Week-end Annaba» vise ainsi à aider les jeunes entrepreneurs à créer leur propre start-up en s'appuyant sur les conseils d'experts, l'inspiration des speakers et des intervenants tout en bénéficiant de la grande visibilité qui leur sera offerte grâce à cet événement.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA DE BEJAIA
BOULEVARD DE LA LIBERTE 06 000 BEJAIA
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
CONCOURS D'ARCHITECTURE N°12/2014**

Un avis d'appel d'offres national ouvert est lancé pour un concours d'architecture portant sur la maîtrise d'œuvre (étude) pour la réalisation d'un établissement d'éducation physique et de sport à la wilaya de BEJAIA. Les bureaux d'études, architectes ou groupements d'architectes dûment agréés et inscrits au tableau national de l'ordre des architectes intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa, rue de la Liberté Béjaïa. TEL : (034) 21.13.57 - FAX : (034) 21.11.10. Les offres dûment remplies doivent être accompagnées des documents indiqués à l'article 09 de l'offre technique :

1/ OFFRE TECHNIQUE :

- Une déclaration à souscrire datée et signée.
- La déclaration de probité (voir annexe).
- L'agrément ou mise à jour de l'ordre des architectes.
- Le statut juridique pour les bureaux d'études publics, le groupement des bureaux d'études.
- Un extrait de rôles apuré ou échéancier.
- Les attestations fiscales et parafiscales (CNAS, CASNOS).
- Un extrait du casier judiciaire de la personne physique ou du gérant du groupement.
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux.

- Copie de la carte d'immatriculation statistique NIS.
 - Le numéro d'identification fiscal NIF.
 - Liste des moyens matériels.
 - Liste du personnel accompagnée des copies des diplômes légalisées et C.V.
 - Les références professionnelles (attestations dûment établies par le maître d'ouvrage)
 - Le présent cahier des charges dûment renseigné et signé portant la mention «Lu et approuvé».
 - Lettre d'engagement signé par le soumissionnaire portant la liste du personnel susvisé accompagnée des déclarations de la CNAS, si le soumissionnaire est retenu.
 - Fiche d'identification du soumissionnaire datée paraphée et signée.
- Les offres doivent parvenir à monsieur le Directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa, dans un délai de 21 jours à compter de la 1ère parution du présent avis dans la presse nationale sous double enveloppe fermée et anonyme portant la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR UN CONCOURS D'ARCHITECTURE PORTANT SUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (ETUDE) POUR LA REALISATION D'UN ETABLISSEMENT PEDAGOGIQUE D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORT A LA WILAYA DE BEJAIA « A NE PAS OUVRIR »

L'ouverture de l'offre technique se fera à la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa, le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h00.

Le Jeune Indépendant du 23/11/2014 ANEP N° 158 025

ASSOCIATION KAFIL EL-YATIM DE BÉJAÏA

Lancement d'une campagne de collecte de vêtements d'hiver pour les orphelins

«Pour un hiver chaud pour l'orphelin», tel est le slogan de la campagne de collecte d'effets vestimentaires lancée par l'association de bienfaisance Kafil el-yatim, de la commune de Béjaïa, à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'enfant.

Cette louable initiative, qui mérite d'être encouragée, va s'étaler sur un mois, du 18 novembre au 18 décembre prochain. Commerçants, hommes d'affaires, chefs d'entreprises, citoyens ou bienfaiteurs tout simplement sont mis à contribution. Ils sont invités à mettre la main à la poche pour aider les initiateurs de cette action.

Des appels ont d'ailleurs été lancés par l'association en direction des âmes charitables afin d'apporter un peu de réconfort à cette frange fragile de la société, exposée à la pauvreté, à la misère et à tous les maux de la société.

Cette campagne se veut une action de solidarité avec cette catégorie d'enfants qui ont grandement besoin de soutien. Il convient de rappeler que l'association Kafil el-yatim de Béjaïa n'a cessé, depuis son existence, de se solidariser avec les orphelins et les familles nécessiteuses.

A chaque occasion, elle est activement présente sur le terrain. Pour rappel, lors de l'Aïd-el-Adha, des moutons avaient été collectés puis offerts aux familles nécessiteuses, alors que pour l'Aïd-el-Fitr, des bœufs ont été abattus et la viande a été distribuée à des centaines de familles dans le besoin. Durant le mois de ramadhan passé,



une action de solidarité avait été menée par cette association. Il s'agissait de «Lou-ziaâ el-yatim». Des dizaines de couffins avaient été distribués aux orphelins. Un dîner avait aussi été organisé au profit de plus de 400 enfants orphelins ainsi que leurs familles. Les lauréats des examens

scolaires avaient été gratifiés à l'occasion. Par ailleurs, une circonscription collective avait été organisée le 27e jour du ramadan au profit des orphelins, en sus d'une caravane de bienfaisance et bien d'autres actions encore.

N. Bensalem

AÏT R'ZINE/BÉJAÏA

Les habitants d'Ichiker ferment la station de traitement des eaux

LES HABITANTS du village (lieu-dit) Ichiker situé à proximité de Oued Soummam dans la commune d'Aït R'zine, dans la wilaya de Béjaïa, ont bloqué l'accès à la station de traitement des eaux du barrage de Tichi-Haf et fermé également ses vannes, depuis quelques jours. Cette action a été entreprise en signe de protestation contre l'absence d'eau potable dans les robinets suite à la

rupture d'une conduite depuis quelques jours. Une rupture provoquée par les engins d'une entreprise qui possède un chantier dans les environs. Les habitants exigent la réparation immédiate de la conduite et le rétablissement de la distribution d'eau potable. Ils ont investi la station de traitement des eaux et chassé les gardiens avant de prendre possession des lieux. Hier, une délégation de pro-

testataire, en compagnie du P/APC d'Aït R'zine, M. Youcef Dahmani ont été reçus par le wali afin de discuter de ce problème. Cette action a privé toute la région en eau potable, car elle est alimentée à partir de cette station reliée au barrage Tichi-Haf. A l'heure où nous mettons sous presse la réunion se poursuit.

N.B.

TRAFIC DE DROGUE

Un narcotraffiquant de Sour El Ghozlane écope de 15 ans de prison

Siégeant en matière correctionnelle, le tribunal d'El Harrach a condamné un narcotraffiquant de drogue, répandant aux initiales de S.R., originaire de Sour El Ghozlane (wilaya de Bouira), repris de justice, demeurant aux trois caves, à 15 ans de prison ferme.



Le mis en cause, qui a été arrêté suite à une descente routinière des éléments de la police judiciaire dans la banlieue est de la capitale, alors en état de fuite et faisant l'objet d'un mandat d'arrêt lancé à son encontre par le juge d'instruction du pôle judiciaire du tribunal d'Alger, a nié avoir été le « fournisseur » des régions d'El Harrach et d'El Semmar, en matière de cannabis.

Il a par ailleurs nié avoir été en possession de 5 kg de kif traité arguant que « la marchandise appartenait à B.A. qui a exercé sur lui des pressions l'ayant poussé de quitter sa ville natale pour aller s'installer dans la localité d'El Harrach pendant une année ».

A la question de savoir s'il faisait partie d'un groupe organisé spécialisé en matière de commercialisation de drogue (15 individus), l'inculpé a clamé haut et fort : « Je fais

l'objet d'un coup monté de toutes pièces par B.A. suite à un litige relatif aux revenus de la vente illégale de drogue. Ce dernier usait de toutes ses connaissances notamment au niveau du commissariat de Sour El Ghozlane pour intimider les gens » Et d'ajouter : « B.A. m'a même proposé d'aller au Maroc pour visiter les champs du cannabis allant jusqu'à me falsifier un passeport ».

Appelé à la barre pour donner sa version des faits en tant que témoin, B.A. alors inculpé dans la même affaire et pour les mêmes motifs, à savoir commercialisation de cannabis, il a déclaré à la présidente en charge du dossier : « J'ai collaboré avec les éléments de la police judiciaire de Sour El Ghozlane sur autorisation non seulement du chef de la sûreté de Médéa mais aussi du procureur de la République près le tribunal de Sour El Ghozlane

au début des années 2000, pour le démantèlement du réseau que gérait R.T. »

En guise de remerciements, ajoutera le témoin : « Je me retrouve poursuivi dans cette affaire au même titre que l'inculpé principal. Je suis vraiment déçu car je me suis fait avoir par ceux censés me protéger... »

Le procureur de la République a requis la perpétuité contre S.R. estimant que toutes les preuves légales et matérielles sont formelles, notamment en ce qui concerne la vente illégale de stupéfiants.

Le procureur est longuement revenu sur le casier judiciaire de l'inculpé : « C'est un récidiviste en matière de vente illégale de cannabis. Il purge déjà une peine de 15 ans de réclusion criminelle dans une affaire relative à 20 kg de kif traité. Le verdict a été prononcé à son encontre par le tribunal criminel de Bouira. »

L'avocat de S.R. a lancé à la présidente chargée de l'affaire : « Je jure madame la présidente que mon client est innocent des faits qui lui sont reprochés. Il paye aujourd'hui les frais d'un règlement de comptes de la part d'un indicateur des services de sécurité B.A. que tout le monde craignait dans la localité. Moi aussi j'ai été victime des agissements de ce dernier. »

Il convient de signaler que l'inculpé S.R. a bénéficié de larges circonstances atténuantes conformément aux articles 53 bis du code pénal et 592 du code de procédures pénales, après avoir collaboré avec les services de sécurité pour le démantèlement du réseau des narcotraffiquants.

Son avocat a décidé d'introduire un appel à la Chambre pénale près la cour d'appel d'Alger pour la révision de la peine prononcée à l'encontre de son client.

R. H.

LexEEK

(Loi dure, mais c'est la loi)



PAR REDOUANE HANNACHI

Des présomptions

LA PRÉSUMPTION légale dispense de toute autre preuve celui au profit duquel elle est édictée. Toutefois, cette présomption peut, à moins que la loi n'en dispose autrement, être combattue par la preuve contraire. Les jugements passés en force de chose jugée font foi des droits qu'ils consacrent.

La présomption qui en résulte ne peut être combattue par aucune preuve, mais elle n'existe que par rapport aux litiges qui s'élèvent entre les mêmes parties agissant dans les mêmes qualités et qui portent sur des droits ayant le même objet et la même cause. Cette présomption ne peut être soulevée d'office par le tribunal.

La décision de la juridiction répressive ne lie le juge civil que par rapport aux faits sur lesquels elle s'est prononcée ou devrait nécessairement se prononcer. Les présomptions qui ne sont point établies par la loi sont laissées à l'appréciation et à la conviction personnelle du juge statuant, c'est-à-dire celui qui est en charge de cette demande. La preuve au moyen de ces présomptions n'est admise que dans les cas où la loi admet la preuve par témoins.

Il convient de signaler qu'il ne se passe plus un jour sans que les avocats de la défense constitués dans des affaires délictuelles et criminelles insistent sur les présomptions d'innocence de leurs clients, car ils estiment que ces derniers sont innocents des faits qui leur ont été reprochés au cours des enquêtes préliminaires menées par les éléments de la police judiciaire et des instructions judiciaires ordonnées par les juges d'instruction exerçant à travers les différents tribunaux implantés sur le territoire national.

Par ailleurs, les présomptions d'innocence sont, dans la plupart du temps, sollicitées dans les affaires liées au droit commun et, plus particulièrement, dans celles relatives aux homicides volontaires avec préméditation et guet-apens, aux attentats aux mœurs entre autres, aux attentats à la pudeur, aux viols et aux incestes.

En outre, 90 % des demandes de présomption d'innocence sont rejetées par les juges, car ces derniers considèrent que les preuves légales et matérielles qui leur ont été présentées à travers les pièces à conviction suffisent pour construire leur jugement. Il convient de rappeler que des anciens bâtonniers et des hommes de loi, dont d'actuels membres de la Ligue des droits de l'homme, organiseront incessamment des tables rondes pour expliquer l'intérêt qu'ils accordent aux présomptions d'innocence pour la concrétisation d'un Etat de droit.

R. H.

Echos des tribunaux

LA SOCIÉTÉ CIMA MOTORS VICTIME D'UNE ESCROQUERIE

Les juges de la cour suprême saisis

LES JUGES de la Chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême statueront lors des prochains jours dans l'affaire du jeune chômeur qui a réussi en utilisant des manières fallacieuses à accaparer un véhicule neuf de marque Peugeot 207. Le mis en cause a été, rappelons-le condamné pour s'être rendu coupable de plusieurs chefs d'inculpation d'abus de confiance, escroquerie et faux et usage de faux dans des documents administratifs, par le président de la Chambre pénale près la cour d'appel d'Alger, à trois ans de prison ferme. Pour rappel, la société Cima Motors spécialisée dans la vente de véhicules s'est constituée partie civile pour demander une réparation matérielle quant aux préjudices moraux et matériels qui lui ont été causés par un jeune chômeur. Ce dernier qui s'est présenté en qualité de représentant commercial du Centre

commercial de Bab Ezzouar, leur a fait croire qu'il était en mesure de leur « louer », un espace pour la présentation et vente des voitures.

L'inculpé avait exigé à l'entreprise de lui céder en contrepartie de la location d'un espace au niveau dudit centre un véhicule de marque Peugeot 207. Après quelques jours, l'inculpé a contacté les responsables de Cima Motors et leur fait croire qu'un homme d'affaires s'est présenté auprès de ses services et avait loué les espaces tout en leur faisant croire qu'il avait versé pas moins de 180 millions de centimes. Cet argent avait été avancé par lui-même, et ce dans le but de leur préserver l'endroit. Pis encore, il s'est présenté auprès des responsables de la société plaignante pour leur remettre un talon de chèque dans lequel était mentionné 180 millions de centimes. Il s'est ensuite rendu chez la chargée de la communication du centre commercial de Bab Ezzouar en qualité de représentant commercial de Cima Motors, et avait fait croire à cette dernière que l'entreprise compte louer des espaces au niveau du centre commercial sis en plein cœur de la nouvelle ville de Bab Ezzouar.

Il leur avait fait croire que le gérant de l'entreprise, se présentera dans les jours à venir pour la signature du contrat.

L'incarcéré de l'établissement pénitentiaire d'El Harrach a nié lors de son passage à la barre tous les faits qui lui ont été reprochés notamment au cours de l'enquête judiciaire arguant qu'il a acheté le véhicule le plus normalement du monde.

Le procureur général a requis l'aggravation de la peine contre le mis en cause estimant que les faits sont fondés notamment en ce qui concerne l'escroquerie.

Il convient de signaler que l'accusé a écopé de deux ans de prison ferme lors de son premier jugement qui s'est déroulé devant le président du tribunal correctionnel d'El Harrach, section des flagrants délits.

Non satisfait de la décision prononcée à son encontre, il a décidé d'introduire un pourvoi en cassation à la Chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême par le biais de son avocat qui a estimé que le verdict rendu public contre son client était « lourd ».

R. H.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE CHLEF

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des œuvres universitaires de Chlef lance un concours de recrutement extérieur sur titre pour l'exercice 2014 pour les grades et les corps suivants, selon les modes de recrutement en vigueur :

N°	Grade	Nombre de postes	Type de recrutement	Conditions de recrutement
01	Médecin généraliste de la santé publique	03	Concours sur titre	Candidats titulaires d'un doctorat en médecine
02	Administrateur	04		Candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou titre équivalent dans les spécialités suivantes selon l'ordre ci-après : Spécialités n° 01 : sciences économiques, sciences financières, sciences commerciales, sciences de gestion (02 points) Spécialités n° 02 : Sciences juridiques et administratives (01 point) Spécialités n° 03 : Sciences politiques et relations internationales, sociologie (sauf sociologie éducative), psychologie (spécialité travail et réglementation), sciences de l'information et de la communication (sauf presse écrite et audiovisuel), sciences islamiques spécialité charia et droit (0,5 point).
03	Infirmier de la santé publique	11w		Candidats titulaires d'un diplôme des Instituts nationaux de la formation supérieure paramédicale, branche traitement spécialité : traitement général
04	Attaché principal d'administration	10		Candidats titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées ou titre équivalent dans les spécialités suivantes : Spécialités n° 01 : gestion publique - Droit des affaires - Droit des relations économiques internationales - Commerce international - Marketing - Gestion des ressources humaines (02 points) Spécialités n° 02 : psychologie (0,5 point)
05	Technicien supérieur en informatique	02		Candidats titulaires d'un diplôme de technicien supérieur en informatique ou diplôme d'études universitaires appliquées en informatique

Constitution du dossier :

- Demande manuscrite de participation au concours (en précisant le poste convoité et l'adresse).
- Copie conforme légalisée de la carte d'identité nationale.
- Copie conforme légalisée du diplôme ou de la qualification accompagnée du relevé de notes de la dernière année d'étude.
- Fiche de renseignement remplie par le candidat (à télécharger à partir du site de la direction : www.douchlef.dz)

Les candidats reçus doivent compléter leurs dossiers, avant leur désignation aux postes, par les documents administratifs suivants :

- Copie conforme légalisée du document justifiant la situation vis-à-vis du Service national, légalisée par l'administration ou l'établissement organisateur du concours.
- Casier judiciaire (bulletin n° 3 en cours de validité).
- Acte de naissance n° 12.
- Certificats médicaux.
- 02 photos.

En addition des documents précités, les candidats aux concours sur titre doivent compléter leurs dossiers par :

- Attestation justifiant la période de travail exécutée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés, en indiquant le poste occupé le cas échéant.

- Attestations de travail fixant l'expérience professionnelle dans la spécialité, visées par la sécurité sociale pour le secteur privé.
- Tout document justifiant le suivi du candidat d'une formation supérieure au diplôme exigé le cas échéant.
- Tout document justifiant les travaux et les études réalisés dans la spécialité le cas échéant.
- Fiche familiale pour les candidats mariés.

Critères de sélection :

1. Convenance de la branche de spécialité du candidat avec les exigences du grade concerné 00 à 05 points.
2. Formation complémentaire du diplôme exigé dans la même spécialité 0 à 02 points.
3. Travaux et études réalisés par le candidat dans sa spécialité concernant les concours d'accès aux grades niveau 11 et plus 00 à 02 points.
4. Expérience professionnelle acquise par le candidat dans le même poste ou poste équivalent 0 à 06 points.
5. Date d'obtention du diplôme 0 à 02 points.
6. Entretien avec la commission de sélection 0 à 03 points.

Lieu de dépôt ou d'envoi des dossiers	Périodes des inscriptions
Direction des œuvres universitaires de Chlef, Ouled Faris centre	15 jours ouvrables, à partir de la première parution de l'avis dans la presse écrite ou par voie d'affichage.

N.B. :

Les dossiers incomplets ou parvenant hors délai ne seront pas pris en considération

Important :

1. Tout fonctionnaire ayant participé au concours sur titre, doit introduire les documents suivants :
 - Engagement de démission en cas d'admission au concours.
 - Demande de participation au concours portant approbation d'administration concernée.
 2. Attestations de travail auprès des secteurs autres que la Fonction publique doivent être accompagnées par les attestations d'affiliation à la caisse de sécurité sociale.
 3. Les candidats non retenus peuvent introduire un recours auprès de l'établissement concerné par le recrutement.
- Site internet de la direction générale de la Fonction publique : www.concours-fonction-publique.dz

Le Jeune Indépendant du 23/11/2014/ANEP N° 158 144

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF: 099903019005918

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 53/2014

Intitulé de l'opération : réalisation et équipement d'un siège public de la santé d'environnement à HASSI DELAA
N° opération : NK.5.834.2.262.103.13.03

La Direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national restreint portant sur la **réalisation d'un siège de l'établissement de proximité de la santé publique (lot unique) à Hassi Delaa.**

Les entreprises de réalisation qualifiées en bâtiment catégorie **deux (II) et plus** (activité principale) et intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de **LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT** (cité Saï Boualafaa - Laghouat).

L'offre est à présenter sous une enveloppe principale qui comportera deux enveloppes scellées ne comportant aucune inscription extérieure autre que «**Soumission à ne pas ouvrir**» – «**Réalisation d'un siège de l'établissement de proximité de la santé publique (lot unique) à Hassi Delaa**» et l'adresse du maître d'ouvrage.

Cette enveloppe principale comportera deux enveloppes scellées :

Enveloppe de l'offre technique : qui porte la mention «**Offre technique**» et doit comporter les pièces suivantes :

- Copies légalisées du registre du commerce, qualification, pièces fiscales et parafiscales (CNAS, CASNOS, CACOBATH), casier judiciaire, extrait de rôle apuré ou avec un échéancier, références professionnelles, listes des moyens matériels, listes des moyens humains, planning prévisionnel d'exécution des travaux, déclaration à souscrire, déclaration de probité, le numéro d'identification fiscal (NIF), photocopie légalisée de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (SARL - SPA - SNC- EURL), les capacités financières de trois dernières années, DAS 2013, cahier des charges signé et paraphé.

N. B. : tout document fourni doit être légalisé.

Enveloppe de l'offre financière : qui porte la mention «**Offre financière**» et doit comporter les pièces suivantes : soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif.

Les offres doivent être déposées auprès de **LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT** (cité Saï Boualafaa - Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres, qui est fixée à **21 jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP*, à **13h30**.

L'ouverture publique des plis techniques et financiers s'effectuera au siège du maître d'ouvrage indiqué ci-dessus, en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à **14h00**. Si se jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **21 jours + 03 mois** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 23/11/2014/ANEP N° 158 135

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF: 099903019005918

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N° 55/2014

Intitulé de l'opération : études, réalisation et équipement d'un CEM à AFLOU.
N° opération : F.S.D.R.S.302.089.262.103.13/18

La Direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national restreint : portant la réalisation des travaux d'un CEM à AFLOU selon les lots désignés au tableau ci-dessous :

Désignation du lot	Qualification demandée
LOT N° 01 : bloc d'enseignement n° 01 + Stade	
LOT N° 02 : bloc d'enseignement n° 02 + Clôture extérieure	Qualifiée en bâtiment catégorie (II) et plus activité principale ou secondaire
LOT N° 03 : logements d'astreinte (1F5 + 2F4 + 2F3) + Aménagement extérieur + Réseaux divers.	
LOT N° 04 : chauffage central	Qualifiée en bâtiment catégorie (II) et plus spécialité chauffage central code -335 (3521, 3522, 3522.1, 3522.2)
LOT N° 05 : réalisation d'une demi-pension 200 rations	Qualifiée en bâtiment catégorie (II) et plus activité principale ou secondaire
LOT N° 06 : éclairage extérieur + Réalisation et équipement d'un poste transformateur	Qualifiée en bâtiment catégorie (II) et plus spécialité électricité code 341 - (3912-3913-3914)

Les entreprises de réalisation intéressées et qualifiées peuvent retirer les cahiers des charges, auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat, (Saï Boualafaa - Laghouat).

L'offre est à présenter sous enveloppe principale qui comportera deux enveloppes scellées ne comportant aucune inscription extérieure autre que : «**Soumission à ne pas ouvrir**»

«**Réalisation lot n°..... au CEM à AFLOU**» et l'adresse du maître d'ouvrage.
Cette enveloppe principale comportera deux enveloppes scellées :

Enveloppe de l'offre technique : qui porte la mention «**Offre technique**» et doit comporter les pièces suivantes :
- Copies légalisées de : registre du commerce, qualification, pièces fiscale et parafiscale (CNAS, CASNOS, CACOBATH), casier judiciaire, extrait de rôle apuré ou avec un échéancier, références professionnelles, listes des moyens matériels, listes des moyens humains, planning prévisionnel d'exécution des travaux, déclaration à souscrire, déclaration de probité, le numéro d'identification fiscal (NIF), statut de l'entreprise, photocopie légalisée de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés, les capacités financières de trois dernières années, déclaration annuelle DAS 2013, cahier des charges concernant l'avis d'appel d'offres paraphé et signé.

N. B. : tout document fourni doit être en deux exemplaires légalisés.

Enveloppe de l'offre financière : qui porte la mention «**Offre financière**» et doit comporter les pièces suivantes : (lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif).
Les offres doivent être déposées auprès de **LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT** (cité Sassi Boualafaa - Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à **21 jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP* à **13h30**.

L'ouverture publique des plis techniques et financiers s'effectuera au siège du maître d'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à **14h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires restent engagés par leur offre, pendant une période de **(111 jours) (03 mois + 21 jours)**, cette période est mise en vigueur à compter du dernier jour de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant du 23/11/2014/ANEP N° 158 139

OTAN

Washington soutient « la volonté d'adhésion » de Kiev

Les Etats-Unis soutiennent l'aspiration de l'Ukraine à adhérer à l'Otan, mais c'est Kiev qui doit en décider finalement, a déclaré vendredi le porte-parole du département d'Etat américain Jeff Rathke.

« Compte tenu de la volonté de l'Ukraine de coopérer avec l'Otan, nous réaffirmons la position de l'Alliance, dont la porte reste ouvert devant les pays souhaitant apporter leur contribution dans la garantie de la sécurité euro-atlantique. Nous saluons leur désir d'adhérer à l'Otan. Nous examinons chaque demande d'adhésion. Or, c'est l'Ukraine qui doit prendre cette décision (...). Cela relève de leur responsabilité (des Ukrainiens, ndlr) », a souligné le diplomate. Le porte-parole du président russe Dmitri Peskov a déclaré récemment dans une interview accordée à la BBC que la Russie avait besoin des « garanties à 100% » assurant la non-adhésion de l'Ukraine au sein de l'Alliance atlantique. Selon le représentant du Kremlin, le rapprochement des forces de l'Alliance des frontières russes rend Moscou « inquiet ». M. Peskov a également reproché à l'Otan de chercher à « déséquilibrer le rapport des forces ». Par ailleurs, selon le ministère ukrainien de la Défense, des responsables du Conseil de sécurité nationale, du ministère de la Défense et de l'Etat-major des forces armées ukrainiennes rencontreront une délégation de l'Otan qui s'est rendue se trouve depuis jeudi en visite de travail à Kiev. « Le but de la visite est de maintenir le dialogue politique et militaire au plus haut niveau, d'évoquer certaines questions du partenariat particulier



en matière de défense entre l'Ukraine et l'Otan et de montrer le soutien apporté à l'Ukraine par l'Alliance », lit-on dans le communiqué. La délégation de l'Otan est conduite par le président du Comité militaire Knut Bartels qui sera remplacé à ce poste au début de l'année prochaine par le général tchèque Petr Pavel. Le président ukrainien Piotr Porochenko a antérieurement fait savoir que l'Otan livrerait à l'Ukraine des équipements militaires non létaux et du matériel de combat. Selon

lui, l'Alliance assurera également la sécurité cybernétique de l'Ukraine et créera quatre fonds visant à réformer et à soutenir les forces armées du pays. D'après M. Porochenko, il est encore prématuré de parler de l'adhésion de l'Ukraine à l'Otan. Il estime que cette question ne pourra se poser qu'après la réalisation de certaines réformes. Des experts affirment pour leur part que l'Ukraine pourrait intégrer l'Alliance atlantique dans moins de 2 ans.

D. Z.

BRUXELLES PREND UNE CLAQUE

Belgrade refuse de se joindre aux sanctions anti russes

LE SERBIE maintient son refus de décréter des sanctions contre la Russie, le pays ne tenant pas à se suicider économiquement en rompant les liens avec ses partenaires traditionnels, a déclaré vendredi à Belgrade le chef de la diplomatie serbe Ivica Dacic. « J'espère que la Serbie ne sera pas obligée de choisir entre Bruxelles et Moscou », a dit le ministre. M. Dacic a toutefois reconnu qu'en tant que candidate à l'adhésion à l'Union européenne, la Serbie avait l'engagement de concorder, d'ici la fin du processus des négociations d'adhésion, sa politique extérieure et de sécurité avec celle de l'UE. « Quant au niveau de concertation, la seule chose que nous n'acceptons pas, ce sont des sanctions visant la Russie », a-t-il indiqué. Et de citer l'exemple de la Hongrie voisine qui essayait des pertes quotidiennes suite à l'embargo de la Russie. « Nous voulons avoir de bonnes relations avec tout le monde (...). La Serbie ne tient pas du tout à se suicider économiquement. A quoi bon? (...) Notre position reste inchangée tant envers la Russie qu'à l'égard de l'Union européenne », a conclu le ministre. Selon le commissaire européen à la Politique régionale Johannes Hahn, la Serbie doit se joindre aux sanctions anti-russes si elle souhaite adhérer à l'Union européenne. Les relations entre Moscou et



l'Occident se sont dégradées sur fond de crise en Ukraine et d'adhésion de la Crimée à la Russie. Fin juillet, les Etats-Unis et l'UE ont instauré des sanctions contre plusieurs secteurs de l'économie russe. Moscou a riposté en imposant un embargo sur les denrées alimentaires en provenance

des pays ayant décrété des sanctions à l'encontre de la Russie, rendant ainsi à genou l'économie européenne. Le président serbe Tomislav Nikolić a auparavant annoncé que son pays soutenait l'intégrité territoriale de l'Ukraine mais ne participerait pas aux sanctions antirusses. R. I.

MISTRAL

La France risque d'être traînée devant la justice

LA FRANCE risque de faire l'objet d'une procédure judiciaire en cas de non-exécution du contrat prévoyant la livraison de porte-hélicoptères de classe Mistral à la Russie, a annoncé vendredi l'ambassadeur de Russie auprès de l'Otan, Alexandre Grouchko. « A en juger d'après ce que nous lisons dans la presse (...) nous pouvons supposer que la France subit une pression sans précédent en la matière. Mais les contrats doivent être honorés. C'est la réputation de la France en tant que partenaire fiable et acteur international qui est en jeu », a déclaré le diplomate dans une interview à la chaîne de télévision Rossiya 24.

IRAN

Obama maintient l'embargo sur le pétrole

LE PRÉSIDENT américain Barack Obama a décidé vendredi, à trois jours de la date butoir pour conclure un accord sur le programme nucléaire iranien entre Téhéran et les Six (Russie, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Chine et Allemagne), de prolonger l'embargo sur le pétrole iranien. « J'ai constaté (...) qu'il y avait des réserves suffisantes de pétrole et de produits pétroliers provenant d'autres pays que l'Iran », lit-on dans le mémorandum que M. Obama a envoyé au département d'Etat, au ministère de l'Energie et au ministère des Finances des Etats-Unis. Les Six, quant à eux, sont au pied du mur samedi dans la capitale autrichienne, s'efforçant de conclure un accord sur le programme civile nucléaire de Téhéran.

RUSSIE/KAZAKHSTAN

La Douma ratifie un accord militaire

LA DOUMA (chambre basse du parlement russe) a ratifié vendredi un accord de coopération technico-militaire entre la Russie et le Kazakhstan. Signé le 24 décembre 2013 à Moscou, ce document vise à perfectionner les normes juridiques réglementant l'organisation et le développement de la coopération mutuellement avantageuse dans les domaines militaire et technique. Le nouvel accord concrétise les sphères de cette coopération et définit les compétences des structures chargées de son application. Les produits à vocation militaire pourront désormais franchir la frontière entre les deux pays sans qu'il soit nécessaire d'obtenir une décision gouvernementale ad hoc ou une licence autorisant ces transferts.

DIXIT

« Le député d'Antioche Dr. Mehmet Ali Ediboğlu (Parti républicain du Peuple - CHP) a révélé que, le 19 novembre 2014, un cargo états-unien est entré au port d'Iskanderun transportant illégalement des armes. Le matériel a été chargé dans deux convois de douze véhicules qui se sont dirigés vers le camp d'Al-Qaïda situé à Omaniyeh »

Réseau Voltaire

« Le président déchu burkinabè, Blaise Compaoré, sa femme et des membres de sa famille, a quitté jeudi la Yamoussoukro, la capitale politique ivoirienne, où ils se trouvaient depuis trois semaines, pour le Maroc »

Une source de la présidence ivoirienne

« L'ancienne compagne de François Hollande, qui entame outre-Manche une campagne de promotion pour la sortie de son livre en Angleterre, n'a pas eu de chance d'a-valoir. Pour l'instant, ça n'a rien rapporté à Valérie Trierweiler, ce sera dans un an »

Le directeur des « Arènes », éditeur de l'auteur

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE LAGHOUAT

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le marché N°551/2010 approuvé par le comité des marchés de la wilaya le 01/02/2011 sous numéro 1101/2010 portant étude et suivi pour la réalisation d'un hôpital 60 lits à Bellil. Opération N° : NK 5.731.1.262.103.10.01, d'un montant de 16 709 005,00 DA et un délai de suivi de 15 mois (O.D.S notifié le 19/06/2011), conclu entre Monsieur le Wali de la : Wilaya de Laghouat représenté par le directeur des équipements publics d'une part et le Bureau d'étude **International Consulting Bureau Secteur Santé « SARL ICBss »**, domicilié à 01, Chemin Vidal- El-Biar - ALGER d'autre part.

-Vu l'absence non justifiée du BET lors des réunions de coordination ;
-Vu l'abandon du chantier et le manquement des engagements vis-à-vis de l'entreprise de réalisation ;
-Vu le manque de l'étude et le refus de fournir le complément et la révision des cahiers des charges des lots non lancés ;
Le Bureau d'étude **SARL ICBss** domicilié au 01, Chemin Vidal- El-Biar - ALGER est **mis en demeure n° 01** pour reprendre le suivi du chantier et la révision des cahiers des charges des lots non lancés, dans un délai de **huit (08) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le **BOMOP**.

Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment la résiliation à ses torts exclusifs.

Le Jeune Indépendant du 23/11/2014/ANEP N° 158 142

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE KHENCHELA
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Khenchela informe l'ensemble des entreprises soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 03/DREWK/2014 relatif à l'opération : **Réalisation des réseaux d'assainissement des mechtas à travers la wilaya (Lot de 01 à 06)**, que l'avis d'attribution paru dans les quotidiens nationaux :

* **EI-DJAZAIR EL-JADIDA** en date du 26/07/2014
* **LE JEUNE INDEPENDANT** en date du 26/07/2014

Et dans le **BOMOP**

Relatif au :

Lot n° 04 : réalisation du réseau d'assainissement de Mechta Tafrent (Taouziert)

Qui a été attribué à l'ETPH AWASSI Abdelhamid – Ouargla, est annulé.

Le Jeune Indépendant du 23/11/2014/ANEP N° 157 985

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF: 099903019005918

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°52/2014

Intitulé de l'opération: Réalisation travaux de viabilisation de nouveau pôle universitaire à Laghouat
N° opération : NK.5.721.8.262.103.11.02

La Direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national restreint portant sur la réalisation Lot n° 04 : **génie civil du poste transformateur + poste transformateur MT + éclairage extérieur au nouveau pôle universitaire à Laghouat.**

Les entreprises de réalisation qualifiées en bâtiment catégorie deux (II) et plus (spécialité électrique) intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Saçi Boulafaa –Laghouat) au bureau d'études **Lakhdar Mohamed**, situé à côté de la mosquée El-Hocine – Laghouat.

L'offre est à présenter sous une enveloppe principale qui comportera deux enveloppes scellées ne comportant aucune inscription extérieure autre que «**Soumission à ne pas ouvrir**» «**Réalisation Lot n° 04 : génie civil du poste transformateur + poste transformateur MT + éclairage extérieur au nouveau pôle universitaire à Laghouat**» et l'adresse du maître d'ouvrage

Cette enveloppe principale comportera deux enveloppes scellées :

Enveloppe de l'offre technique : qui porte la mention «**Offre technique**» et doit comporter les pièces suivantes :

Copies l'égalisées de : registre du commerce, qualification, pièces fiscales et parafiscales (CNAS, CASNOS, CACOBATH), casier judiciaire, extrait de rôle apuré ou avec un échéancier, références professionnelles, listes des moyens matériels, listes des moyens humains, planning prévisionnel d'exécution des travaux, déclaration à souscrire, déclaration de probité, le numéro d'identification fiscal (NIF), photocopie légalisée de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (SARL - SPA - SNC- EURL), les capacités financières de trois dernières années, DAS 2013, cahier des charges signé et paraphé.

N.B.: tout document fourni doit être légalisé.

Enveloppe de l'offre financière : qui porte la mention «**Offre financière**» et doit comporter les pièces suivantes : lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif.

Les offres doivent être déposées auprès DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Saçi Boulafaa – Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres, qui est fixée à **21 jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le **BOMOP**, à 13h30.

L'ouverture publique des plis techniques et financiers s'effectuera au siège du maître d'ouvrage indiqué ci-dessus, en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus, à 14 h. Si séjour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 21 jours + 03 mois à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 23/11/2014/ANEP N° 158 133

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF: 099903019005918

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 54/2014

Intitulé de l'opération : Etude, réalisation et équipement d'un CEM base 200/07 à Laghouat
N° opération : F.S.D.R.S./302.089/262.103/13/17

La Direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national restreint portant sur la réalisation des travaux d'un CEM base 200/07 à Laghouat selon les lots désignés au tableau ci-dessous :

Désignation du lot	Qualification demandée
LOT N°01 : bloc d'enseignement n°01 + stade	
LOT N°02 : bloc d'enseignement n°02 + clôture extérieure	Qualifiée en bâtiment catégorie (II) et plus activité principale ou secondaire
LOT N°03 : logements d'astreinte (1 F5+2 F4+2 F3) + aménagement extérieur + réseaux divers.	
Lot n° 04 : chauffage central	Qualifiée catégorie (II) et plus spécialité chauffage central
Lot n°05 : réalisation d'une demi-pension 200 rations	Qualifiée en bâtiment catégorie (II) et plus activité principale ou secondaire
Lot n° 06 : éclairage extérieur + réalisation et équipement d'un poste transformateur	Qualifiée catégorie (II) et plus spécialité électricité

Les entreprises de réalisation intéressées et qualifiées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat (Saçi Boulafaa –Laghouat).

L'offre est à présenter sous une enveloppe principale qui comportera deux enveloppes scellées ne comportant aucune inscription extérieure autre que «**Soumission à ne pas ouvrir**» «**Réalisation lot n° au CEM base 07/200 rations à Laghouat**» et l'adresse du maître d'ouvrage

Cette enveloppe principale comportera deux enveloppes scellées :

Enveloppe de l'offre technique : qui porte la mention «**Offre technique**» et doit comporter les pièces suivantes : Copies l'égalisées de : registre du commerce, qualification, pièces fiscales et parafiscales (CNAS, CASNOS, CACOBATH), casier judiciaire, extrait de rôle apuré ou avec un échéancier, références professionnelles, listes des moyens matériels, listes des moyens humains, planning prévisionnel d'exécution des travaux, déclaration à souscrire, déclaration de probité, le numéro d'identification fiscal (NIF), statut de création de l'entreprise, photocopie légalisée de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés, les capacités financières des trois dernières années, déclaration annuelle DAS 2013, cahier des charges concernant l'avis d'appel d'offres paraphé et signé.
N.B.: tout document doit être fourni en deux exemplaires légalisés.

Enveloppe de l'offre financière : qui porte la mention «**Offre financière**» et doit comporter les pièces suivantes :

soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif.
Les offres doivent être déposées auprès DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Saçi Boulafaa – Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres, qui est fixée à **21 jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le **BOMOP**, à 14 h.

L'ouverture publique des plis techniques et financiers s'effectuera au siège du maître d'ouvrage indiqué ci-dessus, en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus, à 14h30. Si sejour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de 111 jours (03 mois + 21 jours). Cette période est mise en vigueur à compter du dernier jour de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant du 23/11/2014/ANEP N° 158 136

LA JEUNESSE INVITÉ À VIVRE LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

Rassembler la jeune génération avec les enfants de novembre

Pour marquer l'histoire récente de notre pays et consolider le devoir de mémoire, une action d'une envergure insoupçonnée est programmée au début de la semaine prochaine. 1954 jeunes, nombre choisi par fidélité au Premier novembre 1954, sont invités à se rendre dans les Aurès pour se recueillir sur les traces de leurs aînés qui ont tiré les premiers coups de feu de la guerre de libération nationale.

Pour cet événement exceptionnel, trois wilayas se sont impliqués à fond. Il s'agit de la wilaya d'Alger, et les wilayas des Aurès concernées, Batna et Khenchela. Durant deux jours, les 30 novembre et premier décembre, les jeunes invités vont revivre intensément l'atmosphère qui a régné ce premier novembre 1954. Accompagnés par les vétérans encore en vie et acteurs de ce déclenchement historique de la guerre de libération nationale, ils vont aller sur les traces des premiers combats. Ils visiteront les lieux où sont tombés au champ d'honneur les glorieux héros de cette guerre. Ils feront connaissance des moyens, très modestes au départ, dont disposaient ces moudjahidines de la première heure et dont seul le courage sans limite et la foi inébranlable servaient de moteur. Ils se recueilleront sur les stèles érigées en faveur des chouhadas. Ces jeunes passeront de longues moments à la visite des musées érigées en souvenir de ces hauts faits d'arme et en reconnaissance aux lourds sacrifices consentis permettant à ces jeunes généra-



tions de vivre dans la dignité et la liberté, loin de l'oppression de l'odieux système colonial. Ces visites sur les lieux mêmes du déclenchement de la lutte armée ont valeur de symbole, rassemblant la jeunesse d'aujourd'hui avec les enfants de novembre, faisant l'objet de passerelles louables, effaçant les incompréhensions et les conflits de génération. Ces jeunes d'aujourd'hui peuvent ainsi apprécier à leurs justes mesures les efforts colossaux et le très lourd tribut payés par les combattants de la première heure pour la libération de l'Algérie. Déjà, dans cette visite dans les Aurès, des actions dans le cadre

de ce sixième anniversaire du premier novembre 1954 ont été réalisées par la nouvelle et l'ancienne génération. Les jeunes vont ainsi présenter un film qu'ils ont eux-mêmes conçu et les anciens ont monté une exposition reflétant avec illustrations et objets, les pages glorieuses de leur combat contre une armée qui était la quatrième puissance mondiale en 1954. Pour cette visite commémorative dans les Aurès, en plus du travail des trois wilayas, Alger, Khenchela et Batna, s'ajoutent l'action des directions de la jeunesse, sports et loisirs de ces wilayas. Kamel Cheriti

INDE

SECONDE édition du Festival culturel arabo-indien, du jeudi 20 au jeudi 27 novembre à Alger, Boumerdes, Tipaza, Tizi-Ouzou, Ain Defla, Médéa, Tlemcen et Annaba. Un événement international pour découvrir et partager la culture des pays arabes et de l'Inde, dans diverses manifestations culturelles d'Irak, Tunisie, Bahreïn, Maroc, Soudan, Palestine, Égypte, Mauritanie, Arabie Saoudite, Inde.

FLAMENCA

LA DANSEUSE algérienne Samara et sa Amalgama Compañía Flamenca est en tournée en Algérie avec l'Institut français. Mardi 24 à Annaba. Mercredi 25 novembre à Constantine. Spectacle Tablao de danse flamenco improvisée. Samara sera exceptionnellement accompagnée par le guitariste Reza El Persa et le chanteur Alejandro Villaescusa. Un trio épuré où le dialogue est permanent.

IMAGINAIRE

CONFÉRENCE L'imaginaire artistique et la guerre de libération. Musée des Beaux Arts d'Alger. Jeudi 27 novembre. 17h.

IMAGE

LIGHTNING The City avec le photographe Youcef Krache. Exposition phare de la Biennale Djart'14. Tunnel des Facultés, Alger, dès le lundi 10 novembre. L'espace public, son usage et son exploitation représentent une problématique profondément ancrée dans la société, régie par les principes du subconscient collectif, qui font que ce dernier soit peu, pas du tout ou bien mal exploité.

PHOTO

EXPOSITION photographique Regards sur l'Algérie indépendante/1963. Palais des Raïs-Bastion 23 à Alger. Du jeudi 27 novembre au dimanche 14 décembre. L'exposition réunit des images prises par le photographe Pablo Volta lors de son séjour en Algérie, quelque temps après l'indépendance. Né à Buenos Aires, Pablo Volta est un photographe italien, il a parcouru le monde durant 40 ans et a couvert la période post-indépendance de l'Algérie en 1963.

COULEURS

UN SAMEDI en couleurs ou de la couleur pour tout le monde. Accessible aux enfants et aux familles. Samedi 29 novembre, de 10h à 13h. Port de la Madrague-Aïn Benian. Place à l'imaginaire avec les gros pinacaux et les pots de peinture.

COMBATTANTES

L'EXPOSITION Moujahidate, nos héroïnes est visible au Musée des arts et traditions populaires de Médéa, jusqu'au 30 novembre. Œuvre de la photographe franco-algérienne Nadja Said Makhoul, l'exposition est un enchaînement des portraits de combattantes algériennes, espagnoles, françaises et juives pour l'indépendance de l'Algérie.

PEINTURE

EXPOSITION Papier et peinture à l'eau de Djahida Houadef et Safia Zouli. Musée public national des Beaux-arts, Alger. Galerie des Bronzes jusqu'au dimanche 30 novembre.

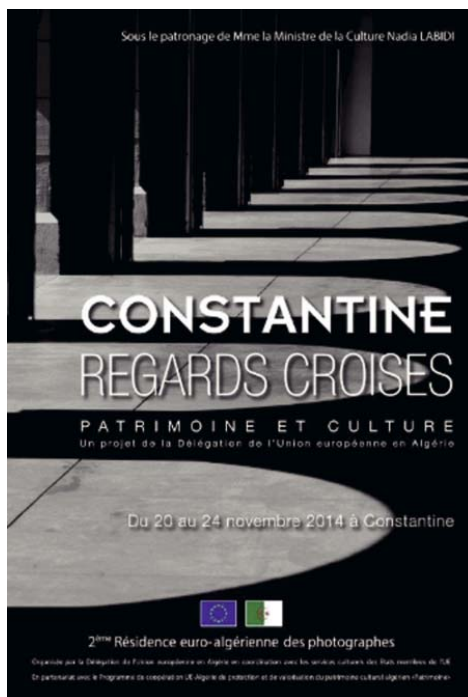
2^e RÉSIDENCE EURO-ALGÉRIENNE DES PHOTOGRAPHES Vers une mosaïque de Constantine

UNE MOSAÏQUE-PORTRAITS de Constantine sera réalisée par des photographes algériens et européens, lors de la deuxième édition de la Résidence euro-algérienne des photographes. Elle est animée du vendredi 21 au lundi 24 novembre dans la même ville.

Lors de son intervention au cours de la cérémonie de présentation de la deuxième édition de la Résidence euro-algérienne des photographes, placée sous le thème «Constantine, Regards Croisés, Patrimoine et culture», M. Dirck Buda, premier conseiller de la Délégation de l'Union Européenne en Algérie, a précisé que cette résidence de photographes visait à «valoriser et à promouvoir le patrimoine de l'antique Cirta» à travers la photographie et le «regard croisé» d'artistes algériens et européens. Il a ajouté, à ce propos, que les clichés qui auront capturé «l'essence d'une ville aux mille facettes» seront présentés à Constantine lors d'une exposition prévue en mai 2015 dans le cadre de l'événement Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, avant d'être exposés à Alger et à Bruxelles. L'exposition précédera l'édition d'un livre d'art destiné à «immortaliser le fruit des déambulations» de photographes professionnels dans les rues et les sites phares de la ville des Ponts. Cinq thèmes essentiels constitueront le «fil conducteur» de cette nouvelle édition de la Résidence euro-algérienne des photographes. Il s'agit des ponts, des métiers artisanaux, de la vieille ville, des chantiers ouverts en ville et de la topographie singulière de Constantine. Pour Dirck Buda, «il ne fait pas de doute que des chefs-d'œuvre sortiront des objectifs des photographes».

Initiée par la Délégation de l'Union européenne en Algérie, en coordination avec les services culturels des États membres de l'UE et en partenariat avec le programme de protection et de valorisation du patrimoine culturel algérien, la Résidence euro-algérienne des photographes se poursuivra sous la direction artistique de l'Espagnol Juan Angel De Corral. Onze photographes venus du Portugal, de France, de Hongrie, de Belgique, d'Espagne, de Suède, du Royaume-Uni, de Croatie, des Pays-Bas, d'Italie et de Roumanie prennent part à cette Résidence aux côtés de dix photographes algériens.

R. C



BASKET-BALL / SUPER-DIVISION «A» (10^e JOURNÉE) MESSIEURS

RÉSULTATS et classement du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division «A», lors de la 10^e journée, disputée vendredi :

OMS Miliana - CSMBB Ouargla	70-59
CS Constantine - GS Pétroliers	71-100
US Sétif - AB Skikda	72-65
IRBB Arréridj - O. Batna	70-59
WA Boufarik - CRB Dar El-Beida	56-67
Exempt : NA Hussein-Dey	

Classement :	Pts	J
1. US Sétif	19	10
2. GS Pétroliers	16	8
3. NA Hussein-Dey	15	9
— CRB Dar El-Beida	15	9
— IRBB Arréridj	15	9
6. NB Staouéli	13	8
— AB Skikda	13	9
8. USM Blida	12	8
— OMS Miliana	12	9
— CS Constantine	12	10
11. WA Boufarik	11	9
— O. Batna	11	9
13. CSMBB Ouargla	10	8

BASKET-BALL / DIVISION NATIONALE DAMES (5^e JOURNÉE)

RÉSULTATS ET CLASSEMENT à l'issue de la 5^e journée du championnat d'Algérie de basket-ball, Division nationale dames, disputée vendredi :

MC Saïda - Marine Hussein-Dey	32-71
MT Sétif - GS Pétroliers	30-92
USA Batna - EC El Biar	50-38
Exempt : OC Alger	

Classement :	Pts	J
1. Marine Hussein-Dey	9	5
2. GS Pétroliers	8	4
3. OC Alger	7	4
4. EC El Biar	6	5
— USA Batna	6	4
6. MT Sétif	5	4
7. MC Saïda	4	4

40 PARTICIPANTS AU 2^e RALLYE NATIONAL DES ASIS À HASSI-MESSAOU

UNE QUARANTAINE de participants, venus de différentes régions du pays, ont pris part vendredi à la deuxième édition du rallye national des oasis, à Hassi-Messaoud (Ouargla).

La course, qui s'est déroulée sur une distance de 200 km, sur la route reliant Hassi Messaoud à El-Borma, a été très disputée et les pilotes ont démontré de très bonnes dispositions, a affirmé le président de l'association co-organisatrice Club oasis rallye, Youcef Rouabeh.

La course à laquelle ont pris part 12 voitures tout terrain (4x4) et 27 motos, venues en majorité des wilayas d'Alger, El-oued, Ghardaïa et Ouargla, a été réservée aux professionnels de sports mécaniques qui s'étaient qualifiés lors de la première édition en février dernier, selon la même source.

Organisée conjointement par la fédération algérienne de sports mécaniques (FASM) et le club précité, s'inscrit dans le cadre du Championnat national des Rallyes.

Cette manifestation sportive est initiée sous le patronage du ministère des sports, de la wilaya d'Ouargla et de l'APC de Hassi-Messaoud. Cette édition a connu une grande affluente de la part des passionnés de sports mécaniques, dont un bon nombre a passé la nuit devant le lieu de départ de la course.

R.S.

8^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL MESSIEURS

Premier succès pour Maghnia, El-Biar inquiète

La huitième journée du championnat national de handball chez les messieurs disputée vendredi, a été marquée par la première victoire de la saison de la formation de l'Olympique Maghnia (groupe B). Dans le même temps, le sept d'El-Biar continue à broyer du noir puisque les banlieusards d'Alger viennent d'essuyer leur septième revers de la saison en autant de matches.

Les leaders respectifs des deux poules, le GS Pétroliers et le CRB Baraki, étant au repos, l'occasion a été profitable au Mouloudia de Saïda et au CRBB Arréridj, poursuivant immédiats des deux leaders, pour se rapprocher davantage au classement.

Si dans la poule A les camarades d'Ahmed Lafri sont revenus victorieux de Oued Athmania en s'imposant 22 à 20 devant Tadjenant, les Criquets, dans l'autre groupe, ont trébuché à Chelghoum-Laid (20 à 17) et perdent ainsi une occasion en or pour ramener à un point l'écart qui les séparait du leader Baraki. Le succès du CCL est important puisqu'il permet de grimper à la troisième place au classement, en compagnie de l'ES Ain Touta, qui ne jouera que mardi prochain son match contre le MC Oran au palais des Sports.

Pour en revenir à la poule A, il semblerait que la sonnette d'alarme soit tirée chez les El-Biarois, qui enregistrent leur septième défaite en sept rencontres. Jamais de mémoire de handballeur un tel scénario s'est présenté par le passé pour la formation du HBC El-Biar, qui n'arrive pas encore à faire démarrer son compte en matière de points. Une défaite contre les Sudistes d'El-Oued sur le score de 28 à 23, très logique mais ô combien bénéfique pour les visiteurs, qui conservent toujours leur quatrième place au classement en compagnie de la JSE Skikda (8 points). Mais les Skikdis ont encore deux matches en plus à disputer. Il convient de rappeler que la JSES n'a pas terminé son match comptant pour la septième journée en déplacement face à Tadjenant puisque la rencontre a été arrêtée à quatre minutes de



la fin, alors que le score était de 27 à 23 au profit des locaux. Ce match n'ayant pas été rejoué le lendemain (pour terminer les quatre minutes restantes), il sera rejoué ultérieurement dans sa totalité.

Said Lacète

RÉSULTATS TECHNIQUES

Groupe A
MB Tadjenant 20 – MC Saïda 22
HBC El-Biar 23 – O El-Oued 28
La rencontre CRB Mila – JSE Skikda aura lieu le mardi 25 novembre
Exempt : GS Pétroliers

Groupe B
C Chelghoum Laid 20 CRBB Arréridj 17
O Maghnia 23 – GS Boufarik 21
La rencontre MC Oran – ES Ain Touta aura lieu le 25 novembre.
Exempt : CRB Baraki

Classements

Groupe A	
	Pts
1- GS Pétroliers	12
2- MC Saïda	10
3- JSE Skikda	08 - 2 m
4- O El-Oued	08
5- CRB Mila	04 - 1m
6- MB Tadjenant	02 - 1m
7- HBC El-Biar	07

Groupe B

	Pts
1- CRB Baraki	12
2- CRBB Arréridj	10
3- ES Ain Touta	08 - 1 m
4- C C Laid	08
5- GS Boufarik	04
6- O Maghnia	03
7- MC Oran	02 - 1m

MONDIAL DE HANDBALL

L'Arabie Saoudite et l'Islande remplacent les EAU et le Bahrain

LE CONSEIL DE L'IHF (Fédération internationale de handball) s'est réuni vendredi soir à Herzogenaurach (Allemagne) pour statuer et traiter l'affaire du Championnat du monde de handball prévu en janvier au Qatar des équipes des Emirats Arabes Unis et du Bahreïn.

Finalement, le Conseil de l'IHF a décidé de remplacer les deux pays boycottés par l'Arabie Saoudite dans le groupe D à la place du Bahreïn et par l'Islande dans la poule C à la place des Emirats Arabes Unis, poule dans laquelle se trouve notre équipe nationale.

Me Conseil de l'instance internationale a estimé que les deux premières correspondances émanant des deux fédérations des Emirats et du Bahreïn, correspondances signalant leur retrait de la compétition, sont définitives et, en conséquence ne pas considéré toute autre correspondance de ces deux fédérations nationales. Il faut rappeler que les deux pays se sont rétractés pour envoyer une autre correspondance à la Fédération internationale de handball pour lui expliquer que finalement, les deux pays ont décidé de réintégrer la compétition et avaient émis le vœu d'y prendre part.

Nonobstant leur mise à l'écart, ces deux fédérations seront sanctionnées d'une amende financière de 100.000 francs suisses sur chacune des deux fédérations nationales suite à leur retrait après le tirage au sort du championnat.

Cependant, ce qui n'est pas normal, c'est l'ajout d'une nation européenne qui est l'Islande pour remplacer une nation qui avait disputé les éliminatoires de la zone Asie. Il faut rappeler que les Islandais pourtant qualifiés pour le mondial ont été retirés des nations qualifiées pour le remplacer par l'Allemagne, battue elle

par la Pologne lors des éliminatoires de la zone Euro.

Le Conseil de l'IHF, confronté à la question de la détermination des nations devant remplacer les Emirats et le Bahreïn, a décidé de l'attribution des positions libres aux continents d'Asie et d'Europe. Selon le Conseil, c'est à la base des résultats continentaux de la Fédération asiatique de handball qu'a été désigné l'équipe de l'Arabie Saoudite, et la Fédération européenne de handball a désigné l'Islande en tant que participante du Championnat du Monde de 2015 hommes au Qatar.

Mais, franchement, que vient faire au milieu la Fédération européenne de handball pour prendre une décision et la transmettre au Conseil pour approuver tout ça.

S. L.

Les équipes de l'Islande et l'Arabie Saoudite ont été tirées par le président du COC devant le Conseil de l'IHF au groupe C (ISL) et groupe D (KSA) respectivement sur les positions des deux équipes qui se sont retirées.



SOFIANE YOUNÈS (ES SÉTIF)

«NOUS NE CRAIGNONS PERSONNE AU MAROC»

C'est un garçon fort de caractère et qui reste l'un des principaux artisans de la victoire finale de l'Entente de Sétif en Ligue des champions africains de football.

Il s'agit bien entendu de Sofiane Younès, le virevoltant ailier sétifien, qui s'apprête à disputer la coupe du monde des clubs 2014, du 10 au 20 décembre prochain au Maroc, et qui nourrit d'énormes ambitions pour aller le plus loin possible dans cette compétition avec son club des Hauts Plateaux. « N'importe quel joueur rêve de participer à cette compétition. Nous ne craignons personne et nous allons gagner grâce à l'expérience que nous avons acquise. Nous sommes prêts pour un nouvel exploit au Maroc » a déclaré Younès sur le site de la Fédération internationale de football.

Les représentants algériens vont disputer pour la première fois de leur histoire la coupe du monde des clubs 2014 où ils auront à côtoyer le grand Real Madrid de Cristiano Ronaldo, club le plus titré de l'histoire de la Coupe d'Europe des clubs et de la Ligue des champions européens. L'Entente partira dans la peau d'un champion africain puisque, faut-il le rappeler, elle avait battu en finale l'AS Vita Club du Congo (2-2, 1-1).

L'ancien joueur du MC Alger et de l'USM El-Harrach est revenu sur son parcours exceptionnel en Ligue des champions d'Afrique. « J'ai retrouvé une seconde jeunesse avec Sétif en Ligue des champions. C'est le rêve de tout joueur de participer à cette compétition, suivie dans toute l'Afrique mais également en Europe.



Ainsi, j'ai donné le maximum à l'entraînement et en matches pour faire taire les critiques », a expliqué Younès, auteur de quatre buts dans cette compétition.

Si l'effectif sétifien apparaît sur le papier hétérogène, le collectif est extrêmement soudé. « Mes buts ont été importants, mais ils ne sont pas uniquement l'œuvre de Younès. Ils sont le résultat du travail de l'ensemble de mes partenaires », confirme l'attaquant des Aigles Noirs. « Il faut ajouter à cela les conseils de notre entraîneur et ses choix tactiques. Le staff médical a permis à l'ensemble des joueurs d'être au top physiquement durant toute la compétition, et le soutien moral des dirigeants

nous a permis de surmonter toutes les épreuves », a-t-il dit du haut de ses 32 ans. Au Mondial des clubs 2014, l'équipe sétifienne débute le tournoi en donnant la réplique, le 13 décembre prochain à 16 heures à Rabat, au vainqueur de la rencontre préliminaire entre les Marocains du Moghreb de Tétouan et les Néo-Zélandais d'Auckland City, pour le compte des quarts de finale. En cas de succès, les hommes de Kheireddine Madoui affronteront, en demi-finale, les Argentins de San Lorenzo. C'est du moins tout le mal qu'on souhaite à nos ambassadeurs du football pour aller le plus loin possible dans cette compétition. S. L.

Yacine Brahimi : «La ligue des Champions d'Europe, un rêve qui se concrétise»



L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN Yacine Brahimi, actuel sociétaire du FC Porto, a exprimé tout son bonheur d'avoir pris part cette saison à la Ligue des champions d'Europe de football, une compétition qui le faisait tant rêver, rapporte vendredi la BBC.

« Jouer la Ligue des champions cette saison fut un rêve qui s'est réalisé. C'est plus beau que ce que j'imaginai. Entendre cette célèbre musique, c'est tout simple-

ment fantastique. Chaque joueur veut participer à cette compétition », a indiqué le milieu algérien au micro de la BBC qui rayonne, jusque là, dans cette compétition. Brahimi qui s'est fait une place de choix parmi les onze meilleurs joueurs de la semaine évoluant en Europe, selon le classement hebdomadaire de la FIFA, a fait un petit bilan de cette fin d'année.

« Je réalise un excellent début de saison avec le FC Porto, mais j'ai connu, aussi,

une glorieuse année 2014. Mes meilleurs moments vécus cette année 2014, il y en a beaucoup mais j'en retiens trois. Mon but inscrit en Coupe du monde face à la Corée du Sud et la qualification pour les huitièmes de finale. C'était exceptionnel, d'autant que l'Algérie n'avait jamais franchi ce cap du 1er tour. Après, il y a mon but aussi avec Granada en fin de saison dernière devant le FC Barcelone où on a réussi à gagner, enfin mon triplé en Ligue des champions face au Bate Borisov », a souligné Brahimi qui est sur une pente ascendante présentement.

L'international milieu algérien figure dans la shortlist pour le prix BBC du meilleur joueur africain 2014. C'est la première fois depuis que ce prix existe (2000), qu'un footballeur algérien est retenu parmi les cinq nominés. Brahimi (24 ans) est également nominé avec quatre de ses coéquipiers en équipe nationale (Sofiane Feghouli, Islam Slimani et le gardien de but, Rais Mbolhi) pour le titre du meilleur joueur africain de la Confédération africaine de football (CAF).

Le no 8 du FC Porto avait été sacré récemment meilleur joueur africain de la Liga espagnole, saison 2013-2014 (il jouait à Granada), a dû quitter le terrain une minute après son but pour laisser sa place à son coéquipier Cristian Tello.

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (11° J-MATCH AVANCÉ)

Victoire du MO Bejaia devant la JS Kabylie (3-1)

LE MO BEJAIA a battu la JS Kabylie sur le score de 3 buts à 1 (mi-temps: 2-1) en match avancé de la 11e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 «Mobilis» de football, disputé vendredi à Bejaia:

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Messaoudi (9'), Yaya (23') et Hamzaoui (70') pour le MOB, et Youssef-Khodja (4') pour la JSK. Cette victoire permet aux «Crabes» de reprendre la tête du classement avec 20 pts, alors que la JSK reste 6e avec 14 pts.

4° TOUR DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

Le RC Kouba out !

RC Kouba - CRB Dar Beida (CRBDB qualifié aux TAB 4-3)	0-0
WR Bordj Menaïel - OR Ouled Moussa (OROM qualifié aux TAB 4-3)	0-0
US Beni-Douala - NARB Réghaïa	0-2
EC Oued Smar - US Oued Amizour	0-1
JS Akbou - CA Kouba	1-4
Gouraya Bejaia - O. Tizi-Rached	1-2
USM Chéraga - JS Bordj Menaïel	1-0
JSM Bejaia - JS Azazga	1-0

HABIB BELAID QUITTE LE CS SFAXIEN

LE CS SFAXIEN (première division tunisienne de football) a trouvé un accord avec l'ancien défenseur international algérien Habib Belaid pour une séparation à l'amiable. Le défenseur central algérien avait quitté le club «sudiste» en septembre dernier et est rentré en France car n'ayant pas reçu ses primes de transfert et ses salaires de derniers mois.

Habib Belaid avait rejoint le CS Sfaxien en provenance du MC Alger lors du mercato d'été, après avoir été libéré par l'ancien entraîneur des Vert et rouge Boualem Cheref. Il avait signé pour deux ans avec la formation tunisienne. Outre le MC Alger et le CS Sfaxien, Habib Belaid a évolué dans plusieurs clubs européens entre autres le CS Sedan et l'Eintracht Francfort et Strasbourg. Avec l'équipe d'Algérie, il connaît sa première sélection contre l'Irlande en match amical le 28 mai dans le cadre de la préparation pour le Mondial-2010. Il avait été retenu par l'ancien sélectionneur Rabah Saadane dans la liste des 23 pour la Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud.

LE PRÉSIDENT JEAN-MARC CONRAD DE NÎMES PRÉSENTE SA DÉMISSION

JEAN-MARC CONRAD, le président du club français de football, Nîmes Olympique, a présenté sa démission vendredi, soit 24 heures après avoir reçu l'interdiction d'exercer ses fonctions, suite à son implication dans des matchs truqués en Ligue 2, a annoncé le site Topmercato.

« J'ai décidé de démissionner de mes fonctions de président du Nîmes Olympique. Cette décision, à laquelle je n'ai pas été contraint, ne tend qu'à protéger les intérêts de mon club », a indiqué le désormais ex-patron du club nîmois. Jean-Marc Conrad est actuellement mis en examen pour corruption dans l'affaire des matchs truqués en Ligue 2, tout comme plusieurs de ses homologues marseillais, pour fraude et malversation. APS

Un Britannique avait un ver dans le cerveau depuis quatre ans

UN VER d'un centimètre a été extrait du cerveau d'un Britannique qui était allé consulter son médecin pour des maux de tête, ont révélé des scientifiques vendredi. La petite bête, le Spirometra erinaceieuropaei, nichait dans le cerveau de cet homme de 50 ans depuis quatre ans, se déplaçant d'un côté à l'autre. C'est la première fois qu'un tel parasite est découvert au Royaume-Uni. Depuis 1953, seuls 300 cas ont été enregistrés dans le monde. Ce ver provoque une inflammation des tissus et, s'il atteint le cerveau, des pertes de mémoire et



des maux de tête. Sa rareté le rend mystérieux aux yeux des scientifiques qui ignorent son cycle de vie. Toutefois, il est censé s'attraper en consommant de petits crustacés infectés des lacs chinois, de la viande de reptile et d'amphibiens crues, ou en usant de cataplasmes de grenouille, un remède chinois pour calmer les inflammations des yeux. "Les humains constituent un hôte

accidentel et rare". "Nous ne nous attendions pas à découvrir une infection de ce genre au Royaume-Uni mais avec le développement des voyages ce genre de parasites inconnus apparaissent parfois", a déclaré Effrossyni Gkrania-Klotsas, du service des maladies infectieuses de l'hôpital Addenbrooke, à Cambridge, qui a retiré le ver. Le parasite a été

donné à des généticiens du Wellcome Trust Sanger Institute de Cambridge qui ont réussi à séquencer son génome pour la première fois, leur permettant d'étudier des traitements potentiels. "Ce ver est un mystère et nous ne savons pas quelles espèces il peut infecter ou comment", a expliqué le docteur Hayley Bennett, de l'équipe du Wellcome Trust. "Les humains constituent un hôte accidentel et rare." Ce parasite "reste à l'état de larve durant toute la période d'infection", et pourrait se nourrir d'acides gras, a déclaré Mme Bennett.



faire une liste", explique Kevin, 41 ans, sur le site du Daily Mail. Et

Quelle liste! Une cape, un parasol, un déguisement pour Halloween, une luge, une toile de peinture, un chapeau... Kevin a fait preuve de tellement d'imagination qu'il a réuni ses idées dans un livre. Son ex n'a pas apprécié. "Elle pense que j'ai fait ça pour me venger, mais rien à voir, je l'ai fait pour moi, parce que cela m'a amusé", confie Kevin, qui s'est rapidement remarié avec une autre femme en 2010.

qu'elle liste! Une cape, un parasol, un déguisement pour Halloween, une luge, une toile de peinture, un chapeau... Kevin a fait preuve de tellement d'imagination qu'il a réuni ses idées dans un livre. Son ex n'a pas apprécié. "Elle pense que j'ai fait ça pour me venger, mais rien à voir, je l'ai fait pour moi, parce que cela m'a amusé", confie Kevin, qui s'est rapidement remarié avec une autre femme en 2010.

Enchère record pour un diamant bleu chez Sotheby's

Un magnifique diamant bleu a été adjugé 32,6 millions de dollars à New York jeudi soir, record mondial pour ce type de diamant, a annoncé vendredi la maison d'enchères Sotheby's. Le diamant de 9,75 carats, en forme de poire, très disputé entre sept enchérisseurs, a aussi établi un record de prix mondial par carat (3,3 millions), toutes catégories de diamants confondues, selon la maison d'enchères. Il a été emporté à un prix



largement supérieur à ce qu'en attendait Sotheby's, qui l'avait estimé à entre

10 à 15 millions de dollars. Il faisait partie d'enchères dispersant des bijoux ayant appartenu à Rachel Lambert Mellon, collectionneuse, philanthrope et épouse de l'héritier Paul Mellon, décédée en mars à 103 ans. Un autre diamant de sa collection a été adjugé 2,96 millions de dollars, et une rivière d'or et de diamants 2,79 millions de dollars. Au total, la soirée a rapporté 42,1 millions de dollars.

DANS CE REFUGE, LA DINDE PARTICIPE AU REPAS DE THANKSGIVING

Aux États-Unis, les refuges pour animaux de la ferme Farm Sanctuary invitent les dindes à déguster le repas de Thanksgiving plutôt que d'en faire partie. Thanksgiving sera fêté jeudi prochain aux États-Unis. Alors que la plupart des Américains s'apprêtent à déguster la traditionnelle dinde farcie, d'autres ont préféré honorer ce jour de partage en conviant l'animal à leur table. C'est le cas des refuges Farm Sanctuary pour les animaux de la ferme, qui ont organisé le repas en avance. Les dindes, invitées d'honneur, ont pu picorer salade, canneberges, tarte aux citrouilles, courges farcies ou patates douces. Le repas commun était entièrement végétarien (sans viande, ni œuf, ni produit laitier) pour les animaux comme pour les humains. Une manière de défendre la cause animale et faire la promotion du végétarisme.



Les trois refuges situés dans l'État de New York et en Californie proposent ainsi des centaines d'hectares de pâturages pour les animaux sauvés des fermes industrielles ou des abattoirs. "Les animaux sauvés sont les ambassadeurs des milliards d'animaux d'élevage qui souffrent des fermes industrielles", explique au Huffington Post Meredith Turner, porte-parole de Farm Sanctuary. Ce Thanksgiving idéaliste permet de passer un message fort à la...

Le saviez-vous

LE MAIRE D'UNE VILLE EN ALASKA EST UN CHAT DEPUIS 15 ANS !



Le maire Stubbs est à la tête de Talkeetna, une petite ville de 900 habitants située en Alaska, depuis 15 ans. Un énorme exploit pour n'importe quel élu, mais le plus étonnant est que Stubbs est un chat. Alors, comment un chat peut remplir ses fonctions de maire?

A Talkeetna le poste du maire est symbolique, c'est une petite ville paisible qui vit du tourisme. La fonction principale de Stubbs est d'être une attraction touristique.

UNE MACHINE À CAFÉ BIENTÔT ENVOYÉE DANS L'ESPACE

L'ISS est sur le point d'envoyer dans l'espace son ISSpresso, une machine à café d'une vingtaine de kilos capable de surmonter les contraintes de l'apesanteur. Cette prouesse technologique est née d'une collaboration entre Argotec, société d'ingénierie italienne spécialisée dans la préparation d'aliments consommables dans l'espace, et la célèbre marque de café italienne, Lavazza. "ISSpresso est un défi technologique conforme au cahier des charges technique et aux mesures de sécurité ultra strictes que l'Agence spatiale italienne nous a imposés", a déclaré David Avino, directeur général d'Argotec.



La machine expresso à capsules "orbitales" sera lancée, dimanche prochain à bord d'un vaisseau Soyuz, vers la Station spatiale internationale. Elle part rejoindre l'Américain Barry Wilmore et les Russes Alexandre Samokoutiaiev et Elena

Serova, à bord de l'ISS depuis le 25 septembre, qui pourront enfin profiter d'un petit expresso ou d'un lungo. Ne manque plus que George Clooney pour promouvoir cette nouvelle machine à café extraterrestre.

Les ventes de PC dans le monde Un léger recul au 3ème trimestre

Gartner vient de publier les chiffres du 3e trimestre concernant les ventes de PC dans le monde. Avec 79,38 millions d'unités écoulées, elles ont reculé de 0,5% par rapport à l'an dernier.

Le premier constat établi révèle que le grand public commence de nouveau à regarder du côté des PC et à envisager de se rééquiper, maintenant que les tablettes ont colonisé la maison. La seconde bonne nouvelle, c'est que les cinq principaux fabricants du marché sont tous restés orientés à la hausse : Lenovo (+11,4%), HP (+4,4%), Dell (+9,7%), Acer (+9%) et Asus (+16,9%), et ce, pour un volume global de

52,2 millions d'unités (sur les 79,3 millions vendues au total sur la période). Dans notre zone, EMEA, c'est un autre son de cloche. Les ventes ont progressé de 9,6% à 24,1 millions d'unités, boostées par les envolées de Lenovo (+45% à 4,6 millions d'unités), d'Acer (+40,8% à 3,1 millions d'unités) et d'Asus (+33,5% à 2,5 millions d'unités). HP reste cependant le numéro 1 du marché avec un peu plus de 5 millions de PC vendus



(+14,6% par rapport à 2013). Il faut tout de même noter que ces chiffres incluent les ventes de PC hybrides convertibles

en tablettes mais exclus les Chromebooks et les autres tablettes.

Source: IT MAG

Alcatel-Lucent veut partager son expertise en Algérie

«LA STRATÉGIE d'Alcatel-Lucent reste alignée avec les besoins du marché Algérien, et vise particulièrement les technologies de l'IP, Cloud networking et l'accès ultra haut-débit 4G/LTE non seulement pour les services mobiles mais aussi pour les services fixes, précisément en adéquation avec la stratégie de lancement du service 4G/LTE fixe d'Algérie Telecom. La dynamique positive du LTE-fixe en Algérie est réelle lorsque l'on observe les succès des marchés liés à cette technologie dans le monde » confirme lors de sa dernière visite en Algérie, Pierre CHAUME, le Vice-président d'Alcatel-Lucent pour la région MENA (Afrique du nord et Moyen Orient). Avec la nomination d'un nouveau Directeur General à la tête de son bureau en



Algérie et le renforcement de ses équipes locales, il déclare que «l'Algérie étant un marché à fort potentiel, Alcatel-Lucent reconferme sa position et ses ambitions dans le pays » tout en ajoutant que « notre Groupe mettra en œuvre toute son expertise

afin d'accompagner les opérateurs dans le déploiement des réseaux LTE/4G ». Et dans ce cadre, Alcatel-Lucent renforce ses axes de développement tels que l'accès ultra haut-débit fixe et mobile : 4G/LTE, FTTx, MSAN & xDSL, Transport

par fibre, l'IP et les applications de Customer Expérience, tant pour les opérateurs publics que privés. Avec plus de 50 clients dans 30 pays, Alcatel-Lucent possède une grande expérience dans la 3G/LTE et voudrait la partager avec ses clients algériens et permettre à l'utilisateur en Algérie de surfer sur son mobile ou sa tablette à plus de 100 Megabits par seconde (Mb/s)

Enfin, Le groupe Alcatel-Lucent, née en 2006 de la fusion entre Alcatel et Lucent Technologies, comprend également les Laboratoires Bell, l'un des plus grands centres de recherche et de développement au monde dans le domaine des télécommunications. Les Laboratoires Bell comptent 7 prix Nobel et plus de 29 000 brevets depuis leur création en 1925. S: IT MAG

AVEC LA SORTIE DE IPHONE 6 PLUS LES PHABLETS ENTRENT EN CONCURRENCE

GOOGLE prévoir un phablet pour ce mois-ci car le géant du search voit une croissance très rapide pour ce type de device. Shamu, nom de code du nouveau téléphone aura un écran de 5,9 pouces avec une haute résolution et être vendu sous la marque Nexus. Ce qui fait que le nouveau terminal sera, de fait, plus grand que le iPhone 6 Plus qui est de 5,5 pouces et le Samsung Galaxy Note qui est de 5,7 pouces. On croit savoir aussi que Google prévoit de sortir une nouvelle version de son système mobile exploitation Android en même temps, selon plusieurs blogs américains.

Un phablet est un smartphone de grande taille c'est-à-dire qu'il doit être doté d'un écran de cinq pouces ou plus qui, selon les usages, sont utilisés essentiellement pour regarder des vidéos à la place des laptop beaucoup plus encombrants.

La guerre des phablets

Si on s'appesantit sur ce nouvel terminal, on retrouve qu'en 2011, les phablets représentaient 1% des expéditions mon-



diales de smartphones. En 2014, ces téléphones représenteront plus de 24% du marché, selon Strategy Analytics. Cela lance automatiquement une nouvelle concurrence entre les fabricants de terminaux. D'ailleurs, le plus connu, Apple, a lancé cette année en grande pompe le iPhone 6 Plus pour s'accaparer d'un grande part de marché. Les Chinois ne l'entendent pas de cette manière et Lenovo va lancer lui aussi un phablet à 5,9 pouces. Cet état de fait met la pression sur Google pour

revoir son Android car Google ne veut pas faire la même erreur que Apple a fait au cours des dernières années par passer à côté de la demande pour les téléphones avec de grands écrans. En effet, un phablet peut remplacer un laptop et cela permet d'atteindre de nouveaux clients sur les marchés émergents car beaucoup de personnes qui achètent un phablet dans les marchés émergents ont tendance à les utiliser comme des ordinateurs de poche ou ordinateurs de bureau. S: IT MAG

46% DES UTILISATEURS D'APPLE SONT DÉJÀ SUR IOS 8



SELON APP STORE, 46% des dispositifs Apple tournent déjà sur les nouveaux iOS 8. Mais ce pourcentage n'est mesuré que pour les terminaux qui se sont rendus sur App Store. Les premiers rapports de site Web d'Apple ont montré que 46% des utilisateurs d'Apple ont adopté les nouvelles iOS 8 dans les 4 premiers jours. Il est à noter que iOS 8 a été libéré le 17 septembre et selon cette statistique, 46% des visiteurs de l'App Store utilisent le dernier système d'exploitation. Les principaux utilisateurs (49%) sont encore sous iOS 7 selon les statistiques et 5% utilisent des versions antérieures.

En comparant iOS 8 avec iOS 7, c'est assez impressionnant. Il a fallu à iOS7, plus de trois mois pour obtenir 74% d'adoption et dix mois pour obtenir 90% d'adoption. Par contre, pour iOS 8, en l'espace de 4 jours, près de 50% l'ont adopté. Il reste que les développeurs d'applications n'ont pas encore mis à jour les nombreuses applications pour les rendre totalement compatibles avec des fonctionnalités nouvelles de l'iOS 8.

S: IT MAG

MÉTRO D'ALGER: L'ULTIME CONQUÊTE DES OPÉRATEURS DE TÉLÉPHONIE MOBILE

AMAR GHOUL, ministre des transports, a annoncé récemment que les trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis ATM, Djedjy et Nedjma-Ooridoo) procéderaient aux



travaux nécessaires pour permettre aux usagers d'utiliser leur téléphone sur toute la ligne en exploitation du métro d'Alger. Rappelons que l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA) avait signé des conventions avec les trois opérateurs pour offrir l'accès à la téléphonie mobile aux usagers du métro, «dès le deuxième trimestre 2014», et pouvoir ainsi émettre et recevoir des appels sur leurs téléphones portables. Des travaux d'installation d'antennes-relais au niveau des stations et des tunnels de métro d'Alger sont nécessaires à cet effet. Ainsi après l'achèvement de cette phase, les usagers de la ligne du métro qui s'étend actuellement de Haï El-Badr à la Grande Poste sur 9,5 kilomètres km, pourront effectuer des appels téléphoniques dans toutes les stations et les rames. Dans le souci de répondre aux attentes d'une partie de sa clientèle et rendre les transports en commun aussi attractifs que les modes de déplacements concurrents, le Métro d'Alger ne peut ignorer le succès grandissant de la téléphonie mobile qui constitue un véritable phénomène de société. Le parc algérien aujourd'hui de presque 36 millions d'abonnés a connu au cours des dernières années une progression. Le téléphone mobile est devenu presque banal et donne le don d'ubiquité : peu importe l'endroit ou on se trouve, nous sommes joignables par nos proches et nos contacts professionnels. Mais jusqu'à présent, il a été utilisé qu'à l'air libre (bus, tramway, train). Le Métro d'Alger pourra à moyen terme devenir un moyen de développement des opérateurs qui sont dans une recherche perpétuelle de relais de croissance surtout que la compétition est plus que jamais serrée entre eux. S: IT MAG



QU'EST-CE QUE LE PHÉNOMÈNE DE LA RÉSONANCE ?



Le phénomène de résonance est la propriété partagée par un très grand nombre d'objets et de systèmes physiques d'absorber préférentiellement de l'énergie, généralement sous forme mécanique ou électromagnétique, lorsqu'ils sont soumis à des forces variant périodiquement dans le temps.

Le principe de résonance appliqué à la balançoire

Lorsque la fréquence de variation d'une telle force devient très proche de la fréquence de résonance propre du système physique, celui-ci se met à effectuer un mouvement en réponse à la force d'excitation. L'exemple le plus simple est probablement celui d'un pendule ou d'une balançoire. Le mouvement de balancement ne peut s'amplifier que si on pousse à intervalles réguliers correspondant à la fréquence de la balançoire. C'est ainsi qu'elle peut absorber de l'énergie.

Exemples de phénomènes de résonance

De même un circuit électrique de poste de récepteur radio se comportant comme un oscillateur avec une fréquence ajustable se mettra à absorber l'énergie d'une onde électromagnétique oscillant à une fréquence donnée lorsque sa propre fréquence sera identique ou très voisine de celle de l'onde. C'est ainsi, sommairement, que l'on peut capter des stations de radios. On trouve le phénomène de résonance presque partout en physique, de l'absorption à l'émission de lumière par les atomes aux mouvements des planètes en passant par le mouvement des ponts suspendus en réponse aux rafales de vent.

Les trous noirs supermassifs étrangement parallèles à l'échelle cosmique

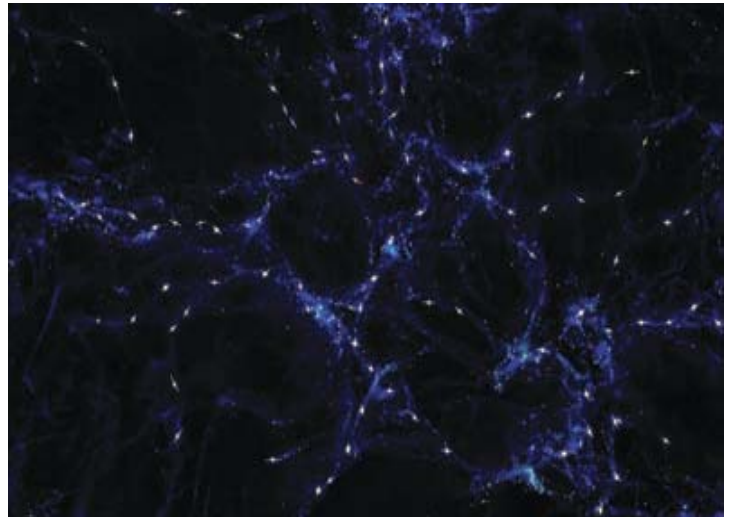
Grâce au VLT, une équipe de chercheurs européens a découvert que les axes de rotation de trous noirs supermassifs situés aux centres d'un échantillon de quasars sont parallèles sur des distances de plusieurs milliards d'années-lumière. En outre, ils ont tous tendance à être alignés sur les vastes structures de la toile cosmique au sein de laquelle ils résident.

Les quasars sont des galaxies dont le cœur abrite un trou noir supermassif très actif. Chacun est entouré d'un disque en rotation dont le contenu matériel, porté à très haute température, est bien souvent expulsé sous la forme de jets le long de leur axe de rotation. La luminosité des quasars peut dépasser celle de l'ensemble des étoiles réunies dans leurs galaxies hôtes. Une équipe menée par Damien Hutsemékers, de l'université de Liège en Belgique, a utilisé l'instrument Fors (Focal reducer and low dispersion spectrograph) qui équipe le VLT de l'ESO (Very Large Telescope, sur le mont Paranal, au Chili) pour étudier 93 quasars connus pour former de vastes regroupements sur des milliards d'années-lumière, à une époque où l'Univers était âgé du tiers de son âge actuel.

« La première singularité que nous avons relevée concerne les axes de rotation des quasars : certains d'entre eux étaient alignés par rapport à d'autres, en dépit du fait que ces quasars sont distants de milliards d'années-lumière », nous confie le chercheur. Intriguée, l'équipe a cherché à savoir si les axes de rotation étaient liés, non seulement les uns aux autres, mais également à la structure de l'Univers sur de grandes échelles à l'époque considérée.

Les quasars sont alignés à grande échelle

À l'échelle de milliards d'années-lumière, la distribution



des galaxies n'est pas uniforme dans l'espace. Elles forment une toile cosmique constituée de filaments et de réservoirs de matière autour d'immenses espaces vides où les galaxies sont quasiment absentes. Cette distribution de matière, magnifique et surprenante à la fois, constitue ce que l'on nomme une structure à grande échelle. Les nouveaux résultats obtenus par le VLT indiquent que les axes de rotation des quasars tendent à être parallèles aux structures à grande échelle auxquelles ils appartiennent. Ainsi, si les quasars se distribuent le long d'un filament, les axes de rotation des trous noirs centraux s'alignent des-

sus. Les chercheurs estiment à moins de 1 % la probabilité que ces alignements soient fortuits.

« L'existence d'une corrélation entre l'orientation des quasars et la structure à laquelle ils appartiennent est prédite par les modèles numériques d'évolution de notre Univers.

Nos données apportent la toute première confirmation observationnelle de cet effet, à des échelles bien plus vastes que celle des galaxies classiques observées jusqu'à présent » ajoute Dominique Sluse de l'institut Argelander d'astronomie de Bonn en Allemagne et de l'université de Liège.

L'équipe ne pouvait observer directement les axes de rotation ni les jets des quasars. Elle a donc mesuré la polarisation de la lumière en provenance de chaque quasar ; 19 d'entre eux émettaient un signal fortement polarisé. Connaissant, entre autres, la direction de cette polarisation, ils ont pu déduire l'angle du disque d'accrétion puis déterminer la direction de l'axe de rotation du quasar.

« L'existence de tels alignements, à des échelles bien plus vastes qu'envisagées par les simulations actuelles, laisse entrevoir la possibilité que nos modèles d'univers actuels soient incomplets » conclut Dominique Sluse.

L'eau sèche en poudre : une substance qui a de l'avenir !

AU 240^e COLLOQUE national de l'American Chemical Society, des chimistes britanniques ont présenté les derniers résultats sur un matériau bien singulier : l'eau sèche. Poudreuse, constituée de 95% d'eau, cette substance paraît prometteuse comme piège à CO₂ et pour transporter des matières dangereuses. Ce n'est pas une blague de 1er avril, l'eau sèche existe bel et bien et elle a même été découverte une première fois en 1968 avant de l'être à nouveau en 2006 par des chercheurs britanniques de l'Université de Hull. Il s'agit en fait de minuscules gouttelettes d'eau enrobées de silice et qui se présentent comme une poudre ressemblant au sucre. Tout comme l'aérogel qui est constitué principalement d'air, l'eau sèche (dry water en anglais) contient 95% d'eau. On ne doit pas la confondre avec la glace sèche qui,



elle, est du gaz carbonique solide. Andrew Cooper et Ben Carter de l'Université de Liverpool s'intéressent à ce produit depuis quelques années et cherchent à en explorer les diverses applications possibles. Après plusieurs publications sur le

sujet, ils pensent que cette substance improbable devrait avoir un avenir brillant. Ils ont d'abord montré que l'eau sèche pouvait absorber une quantité non négligeable de méthane et donc servir à stocker et transporter du gaz naturel. Le méthane est en général transporté soit après refroidissement à -113 °C, soit sous une pression d'environ 500 bars. Mais il se combine à l'eau sèche à seulement -70°C. Il y a donc là un potentiel à creuser pour l'énergie du futur basée sur le gaz naturel, par exemple pour des véhicules utilisant ce carburant. Puis les chimistes ont découvert que l'eau sèche pouvait stocker aussi du CO₂, jusqu'à 3 fois plus que de l'eau ou de la silice normales. Pour eux, elle constituerait donc un bon moyen pour réaliser des puits à carbone afin de limiter le réchauffement climatique. On pourrait même piéger

d'autres gaz gênants libérés par l'industrie. Enfin, l'eau sèche constituerait un excellent catalyseur pour certaines réactions chimiques, comme celle de la synthèse de l'acide succinique à partir d'un mélange d'hydrogène et d'acide maléique. Rappelons que l'acide succinique est une molécule plate-forme, ou building block, car elle sert de point de départ à de multiples réactions chimiques, conduisant à des substances ayant des applications variées. On la trouve ainsi impliquée dans la production des liquides antigel, fluides caloporteurs, solvants, pigments, polyesters, etc. Avec un marché estimé à plus de 2,5 milliards d'euros, on comprend donc l'intérêt de pouvoir améliorer sa fabrication et par conséquent l'importance que prendra probablement l'eau sèche dans un avenir proche.

CANCER ET ENVIRONNEMENT :

Une association évidente mais mal comprise

Selon certaines associations se présentant comme des « lanceurs d'alerte », nous vivons dans un environnement de plus en plus envahi par des agents cancérigènes et cet accroissement des nuisances environnementales serait à l'origine d'une épidémie de cancer. Parce que le cancer est une maladie fréquente, que chacun d'entre nous a été confronté à la maladie dans son entourage proche et parce qu'il nous est nécessaire d'expliquer chaque cancer, de préférence sans impliquer la responsabilité du patient, cette assertion a été facilement adoptée par une majorité de nos concitoyens, en dépit de son faible niveau de preuve.

Si on souhaite progresser dans la prévention de la maladie, il est important de répondre à ces inquiétudes. Il faut sans doute reconsidérer nos méthodes de diffusion de l'information scientifique afin de convaincre les personnes de bonne foi, que, si le cancer est en effet largement dû à l'environnement, les connaissances actuelles sur le sujet nous indiquent que le plus grand bénéfice de la prévention sera obtenu en agissant sur la part de notre environnement qui est liée à notre comportement : tabac, alcool, exposition au soleil (et plus généralement au rayonnement ultra violet), alimentation, obésité, manque d'exercice physique, comportement sexuel (virus), etc. Les chercheurs ont bien sûr mis en évidence d'autres cancérigènes, mais le plus souvent, les personnes exposées à des doses reconnues comme dangereuses sont peu nombreuses et la prévention, qui consiste à diminuer les expositions des personnes concernées au niveau le plus faible possible, nécessite une action spécifique au sein des structures utilisant ces agents cancérigènes. Parmi ceux-ci figurent en effet des substances indispensables à notre bien-être et parfois à notre survie (médicaments, rayonnement ionisants, solvants, certains métaux, etc.) et la mise en place de la prévention résulte nécessairement de l'examen par des experts du rapport bénéfice/risque. J'ai parfaitement conscience que ce message n'est pas populaire mais il faut trouver un moyen de le rendre intelligible et acceptable.

Il est indéniable que la société moderne crée régulièrement de nouvelles substances et de nouveaux procédés dont la toxicité n'est pas toujours correctement évaluée, et il est également vrai que les industriels, y compris les fabricants de médicaments, sont passés à côté de risques réels tout au long de notre histoire récente. Ces erreurs ne facilitent pas l'argumentation, et certains d'entre nous pensent que le « progrès » conduit à une société mortifère et tentent de se protéger en proposant de reconstruire un prétendu paradis perdu dans lequel aucun agent cancérigène n'existerait. Le doute des scientifiques confrontés à des études insuffisantes ou de faible niveau de preuve se heurte aux certitudes basées sur des rumeurs. Et le débat devient d'autant plus difficile que l'expertise scientifique est de plus en plus contestée. Il est néanmoins utile de rappeler ici quelques faits vérifiables qui peuvent conduire à une appréciation plus objective des dangers qu'imposent l'organisation de la société contemporaine et le mode de vie qui en résulte.

Une épidémie de cancer ?

L'un des arguments de base utilisés pour « prouver » que la cancérigénité de notre environnement augmente est l'observation de l'augmentation récente de l'incidence du cancer. Cet argument est largement diffusé par les associations de défense de l'environnement. Le site de l'INSERM, l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, entretient lui-même l'ambiguïté : « entre 1995 et 2005, les taux d'incidence [...] tous cancers confondus ont augmenté de 14 % chez l'homme et de 17 % chez la femme. L'augmentation de l'espérance de vie et l'amélioration du dépistage ne suffisent pas à eux seuls à expliquer ces chiffres. Les modifications de l'environnement sont, entre autres, largement suspectées de contribuer à cette augmentation... Plus de 400 substances retrouvées dans l'environnement sont déjà classées comme cancérigènes sûrs ou probables. Certaines pourraient être mises en cause dans les cancers du sein, du poumon, de la thyroïde, du testicule, dans les hémopathies malignes, le mésothéliome, les tumeurs cérébrales et les cancers de l'enfant. »

En réalité, il n'y a pas d'épidémie de cancer, mais seulement une augmentation considérable du cancer du sein chez la femme et du cancer de la prostate chez l'homme entre 1990 et 2005[2]. Les données récentes sur l'incidence du cancer le confirment. En mai 2013, l'InVS (Institut de Veille Sanitaire) a mis sur son site[3] les données d'incidence pour 19 localisations de tumeurs solides[4] et l'incidence « tous cancers » comprenant, outre ces 19 localisations, les hémopathies malignes et les autres sites de cancer moins fréquents ou de diagnostic imprécis ou inconnus. Ces données sont modélisées à partir des observations faites par les registres de cancer entre le premier janvier 1975 et le premier janvier 2010 et les estimations sont fournies pour la période 1980-2012, sauf pour le cancer de



la prostate pour lequel l'estimation s'arrête en 2009. Ce dernier a en effet diminué de façon spectaculaire entre 2005 et 2009 et il est difficile d'extrapoler cette décroissance jusqu'en 2012. Les chercheurs ont fait les calculs en prolongeant le taux de 2009 jusqu'en 2012.

Ainsi la décroissance de l'incidence « tous cancers » entre 2005 et 2012 chez l'homme est vraisemblablement sous-estimée. Cette décroissance est de 17 % pour le cancer de la prostate et de 8,5 % pour « tous cancers ». Ceci confirme que le cancer de la prostate détermine les variations d'incidence du cancer chez l'homme et montre que celle-ci diminue substantiellement, contredisant l'idée d'une épidémie. Outre le cancer de la prostate, les déterminants de cette décroissance sont le cancer de l'estomac (-15 %), miracle de la disparition fortuite de certaines de ses causes et les cancers des voies aérodigestives supérieures (-30 %), en raison de la diminution de la consommation d'alcool en France. On notera que le cancer du poumon et celui de la vessie, lié au tabagisme, commence tout juste à diminuer et que l'incidence du cancer du cerveau s'est stabilisée confirmant le rôle des progrès de l'imagerie dans sa croissance antérieure[6]. En revanche, le mélanome malin, lié à l'exposition aux UV, et le cancer de la thyroïde, probablement sur-diagnostiqué, ont continué leur augmentation. Ce tableau est évidemment peu compatible avec une épidémie de cancer : ou bien notre environnement s'est brutalement amélioré depuis 2005 et l'effet sur l'incidence du cancer a été immédiat, ou les variations de l'incidence du cancer ont peu de chose à voir avec les substances cancérigènes disséminées dans notre environnement.

Les résultats relatifs à l'incidence du cancer chez la femme transmettent le même message : le cancer du sein a diminué de 10 % entre 2005 et 2012, mais contrairement à la situation masculine, cette décroissance s'accompagne malheureusement de la croissance de l'incidence des cancers liée au tabac et à l'alcool ; ajoutées à celle de l'incidence du mélanome malin et du cancer de la thyroïde, et bien que le cancer de l'estomac diminue également chez la femme, ces augmentations conduisent à une croissance de 1,3 % de l'incidence « tous cancers féminins ». L'explication de cette croissance n'est donc pas mystérieuse, et en rythme annuel, elle est très inférieure à celle observée entre 1980 et 2005. Ces chiffres montrent que les variations d'incidence du cancer du sein déterminent très largement les variations de l'incidence du cancer chez la femme, comme les variations de l'incidence du cancer de la prostate les déterminent chez l'homme. Si le dépistage et ses modifications, en particulier une diminution de l'usage du PSA[8], sont l'explication la plus probable des changements de l'incidence du cancer de la prostate, l'explication des changements de l'incidence du cancer du sein est plus complexe[9], mais elle n'a pas plus à voir avec les changements de la prévalence de substances cancérigènes dans l'environnement.

Les substances cancérigènes de notre environnement

La reconnaissance que des agents cancérigènes existaient dans l'environnement est ancienne et les premières découvertes résultaient de l'observation d'excès de cancer dans

certaines groupes professionnels qui étaient exposés à des doses élevées et prolongées de ces substances. La recherche systématique de ces agents est plus récente et a été entreprise en particulier par le centre international de recherche sur le cancer (CIRC), agence de l'OMS basée à Lyon. La première publication sur le sujet date de 1972 et dans les quarante et une années suivantes, le CIRC a publié 109 monographies analysant la cancérigénité de 968 agents, parmi lesquels 177 sont des cancérigènes certains (catégorie 1) ou probables (catégorie 2A) pour lesquels les autorités de santé publique de chaque pays devraient prendre des mesures de réduction de l'exposition au niveau le plus bas possible, ou éliminer ou substituer l'agent selon le cas. Pour 505 des agents examinés par le CIRC, les données sont totalement inadéquates (groupe 3) et pour 285 elles sont insuffisantes, mais les résultats positifs obtenus dans certaines études plus ou moins adéquates suggèrent que des recherches complémentaires sont nécessaires pour déterminer s'il s'agit de faux positifs ou de résultats probants (groupe 2B). Le CIRC définit ces agents comme « cancérigènes possibles » mais non probables. Cette distinction est souvent ignorée des lecteurs[10] ; elle est pourtant fondamentale car cette catégorie est transitoire et les agents s'y trouvant ont vocation à être classés ailleurs après recherche adéquate. Il est impossible de considérer ces agents comme des cancérigènes avérés. On notera qu'il y a une seule substance classée comme probablement non cancérigène (groupe 4), ce qui suggère que le CIRC a pour philosophie de refuser d'innocenter des substances qui ont été mises en examen. En d'autres termes, il ne croit pas à « l'évidence négative ».

Que trouve-t-on dans cette collection de cancérigènes, en dehors de ceux auxquels nous nous exposons volontairement (tabac, alcool, UV, etc.) ? On ne peut ici en faire une liste exhaustive et documentée mais on peut citer quelques catégories principales. Ce sont dans le désordre : certains virus et bactéries associés en particulier aux cancers du foie, du col de l'utérus et de l'estomac ; les rayonnements ionisants associés pratiquement à tous les cancers, certains insecticides et herbicides (pesticides) pour lesquels les résultats chez l'homme sont ambigus, contrairement aux résultats chez l'animal qui sont suffisants pour montrer leur cancérigénité, des médicaments (en particulier certaines chimiothérapies) ; des solvants (benzène et ceux utilisés plus spécifiquement par les peintres et les teinturiers), des teintures (benzidine), des fibres et certaines poussières (en particulier amiante et poussière de bois ou de cuir), des sous-produits des incinérateurs et des fonderies (dioxines), des sous-produits de la combustion de substances carbonées (HAP : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) associés principalement aux cancers du poumon et de la vessie, des métaux et leur composés, les particules produites par les moteurs diesel ; des toxines produites par des champignons (aflatoxine associée au cancer du foie) ; certains sous-produits de l'industrie du plastique (chlorure de vinyle). Sans surprise, on constate que beaucoup de ces agents concernent des activités professionnelles particulièrement exposées, et c'est souvent des excès de cancers subis par ces professionnels qui ont conduit à la recherche et à la démonstration de la cancérigénité. En particulier l'extraction de métaux à partir des minerais correspondants implique souvent des risques cancérigènes : par exemple l'extraction du zinc et du plomb entraîne l'exposition à la poudre de cadmium qui est un cancérigène du poumon. Le cadmium est également utilisé pour revêtir des métaux afin de prévenir la corrosion.

Dans quelle mesure les procédés industriels correspondants libèrent du cadmium dans notre environnement, créant un risque cancérigène pour la « population générale », est une question ouverte, comme elle l'est pour beaucoup de ces agents. On notera que le CIRC ne fournit qu'un résultat qualitatif, ne portant un jugement que sur la cancérigénité, laissant aux toxicologues le soin de définir des limites d'exposition acceptables et aux spécialistes de santé publique le soin d'évaluer l'exposition du public à ces cancérigènes. La tâche est loin d'être aisée et comporte certainement des lacunes, laissant une grande place aux associations de défense de l'environnement qui souvent, sans étude sérieuse, diffusent des informations fausses et alarmantes.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

Offre d'emploi

Cherche coiffeuse dans un salon de coiffure féminine (coiffure et esthétique) le Muguet A Saïd Hamdine

Tél : 021.60.24.25
0665.81.42.11

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique recherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. : 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier. Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsam82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique», exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'ingénieur, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Recherche travail dans le domaine ou autre. Tél. : (0664) 52.12.40.

J.H. TS en électrotechnique, cherche emploi dans le domaine (W 16, 35, 09 de préférence) Contact : (0558) 71.39.66

J.H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, SPSS et XL stat, dérogé vis-à-vis du service nationale. Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorisé léger, expérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. : (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

J. H., 23 ans, diplômé en hygiène sécurité environnement (HSE) + diplôme en plomberie (GNL). Cherche emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 40.50.64

J.F., 23 ans, licencié en psychologie clinique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Élément sérieux et ambivalent, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. : (0664) 25.96.12

J. H., cherche emploi comme jardinier ou agent de sécurité à Alger-Centre. Tél. : (0775) 75.82.13

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. : (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation. Contacter : (0560) 72.67.07

J.H., cherche emploi comme gardien, agent de sécurité ou autre, environ Alger. Tél. : (0664) 06.77.51

JF ing d'état en Informatique avrès expériences cherche emploi dans le domaine ou autre. Tél. : (0794) 36.64.09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Vend

Locaux 250 m2 acte conv. activité commerce show-room, à Batna

Tél : (0790) 90.73.83

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au (0779) 15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° (0557) 17.70.68.

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali - Algérie, Mascara

PERDU

Perdu, le 3 novembre 2014, un cachet humide portant, en arabe, Rachid Bourahla artisan en tapisserie et réparation des housses de voitures Place Ben Boulaïd N° 20 Blida
N° 09875/01.00
Le propriétaire décline toute responsabilité quand à l'utilisation dudit cachet après la date de sa perte.

Cherche partenaire ou exclusivité

Local : 170 m2, extensible.
Adresse : lotissement El-Bina n° 60 Dély Brahim - Alger

Tél : (0555) 67.30.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

À LOUER

Local de 150 m2, très bien située place centrale du 1er-mai (Alger-centre) pouvant s'approprier aux activités de : fast-foods - Boulangerie et autres prestations.

Tél : 0542 82 71 41.

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Anniversaire

A notre princesse



Ibtihel

Savez-vous qui est cette charmante princesse parée de précieux bijoux et vêtue d'une robe dont seules les gardes-robes princières sont pourvues ? C'est Ibtihel, qui a soufflé le 20 novembre sa première bougie, et qui a invité, bien entendu, toute sa famille qui l'adore à fêter cet heureux événement à Annaba en compagnie de papa Chemseddine et maman Mia.

Qu'Allah te prête une très, très longue vie Atlesse !!!

Pensée

SLIMANI RABEH

Déjà un an depuis que tu nous a quittés mais mon amour pour toi est toujours le même. Les souvenirs sont toujours là bien au chaud dans mon cœur Tu es et tu resteras à jamais mon papa à moi. Merci d'avoir fait de moi ce que je suis... fière de te ressembler et d'être un petit bout de toi... parce que je t'aime et que je t'aimerais toujours. Je sais que tu penses à moi, mais ne t'en fais pas, maman, mes frères, mon mari, ainsi que tes amis s'occupent bien de moi. Certes, la vie continue, mais celle-ci me déçoit...j'ai peut être le sourire mais j'ai le cœur déchiré, et rien ne pourra apaiser ma souffrance.

Ta fille Amel qui t'aime.

REMERCIEMENTS



La famille ZERROUK remercie tous ceux qui de près ou de loin, ont compati à leur douleur suite au décès de leur cher regretté mari, père, frère, cousin
ZERROUK Ahmed dit Boualem
puisse Dieu Le Tout Puissant lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'acueill En Son Vaste Paradis
A Dieu nous Appartenons et à Lui nous retournons.
Sa fille ZAHIA

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse

Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger

Tél. : (021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Edité par la SARL
Groupe Presse et
Communication au
capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI

Directeur
de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-
independant.net

Directeur
de la Rédaction
BOUJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION

Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJ

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Euri KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JJ
Tél. : (021)
66.26.13
Fax : (021)
66.06.10
pub@jeune-
independant.net

CONTACTEZ
AUSSI
ANEP

1 rue Pasteur,
Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX
RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn
Khalidoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine
Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la
persse Ahmed
Taâkouch,
Constantine
Tél/Fax : (031) 66.32.64

• Béjaïa
grand boulevard
cité Seghir,
promotion Ait
Abbas n° 3 Béjaïa
2^e étage.
Tél. : (034) 20.59.97
Fax : (034) 20.59.97

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2014

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés.
Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



ALIMENTS SUCRÉS QUI FONT MAIGRIR

Ce n'est pas parce qu'un aliment contient du sucre qu'il doit être automatiquement banni des régimes ! Au contraire, certains vous aident même à perdre du poids...

L'ananas frais (52 kcal/100g)



Il est surtout riche en fibres, notamment insolubles, qui accélèrent le transit intestinal et limitent ainsi les phénomènes de stockage. La tige contient également une enzyme, la broméline : elle facilite l'élimination des graisses déjà stockées.

La pomme (90 kcal par fruit)



Elle contient de la pectine. "Il s'agit d'une fibre soluble, explique le Dr Reginald Allouche, diabétologue. Elle gonfle dans l'estomac et augmente la sensation de satiété." Ces fibres ont aussi la propriété de piéger les graisses, dans une certaine mesure. D'après une étude* de l'université d'Iowa, aux Etats-Unis, l'acide ursolique présent dans la peau des pommes, accélérerait également la combustion des calories au profit des muscles.

Les fruits à coque (600 kcal / 100g)



Les noix, les noix ou les amandes apportent beaucoup de fibres. Elles aident à stabiliser le taux de glycémie et à limiter les envies de grignotage. Leur forte teneur en minéraux en fait aussi un allié de poids contre les carences, la fatigue, et les craquages qui l'accompagnent... "L'idéal est d'en consommer une ou deux poignées par jour", estime le diabétologue.

Le citron pressé (20 kcal pour le jus d'1 fruit)



Boire un grand verre d'eau citronnée avant un repas ralentit l'absorption du sucre, et procure une sensation de satiété qui peut durer jusqu'à 4 heures. Le citron stimule aussi la production d'acides digestifs, qui améliorent la dégradation des aliments et limitent le stockage des graisses.

La cannelle (7 kcal pour 1 cuillère à café)



Deux études*, publiées en 2000 et 2004, se sont intéressées à des molécules de la cannelle qui ressemblent à l'insuline. En consommer régulièrement pourrait faire baisser le taux de sucre dans le sang, et améliorer la sensibilité à l'insuline, limitant ainsi les phénomènes de stockage. Remplacer le sucre par de la cannelle, dans les laitages, constitue ainsi un double coup de pouce minceur !

Attention au talc pour les bébés !

Autrefois, on appliquait du talc pour éviter la sensation de frottements et soulager les rougissements du nourrisson. "Comme le talc n'absorbe pas l'eau, il évitait à la couche de frotter contre la peau", explique François Martin. Aujourd'hui, il est déconseillé de l'utiliser directement sur la peau des bébés.



En pratique : Le talc est associé à certains additifs qui peuvent parfois aggraver l'irritation. Mieux vaut donc ne pas l'appliquer pur sur la peau et préféré plutôt des pommades à base de talc tout aussi efficaces et moins risquées.

Du Ginseng Pour Une Mémoire Excellente

Pour se protéger des troubles de la mémoire, optez pour la tisane de ginseng ! "Sa racine peut contenir 3 à 8% de ginsénosides, à l'origine de ses propriétés toniques et intellectuelles", explique le Dr Franck Gigon, phytothérapeute. En pratique : Laisser infuser 3 g de racine de ginseng finement coupée dans 50 cl d'eau bouillante pendant 10 min et filtrer. Boire une tasse 2 fois par jour, en cures discontinues de 20 jours par mois, sans excéder 3 mois. Attention : Ne pas dépasser l'équivalent de 3g de racine par jour. Le ginseng est contre-indiqué chez les femmes enceintes et qui allaitent, les enfants et en cas d'hypertension artérielle, d'obésité, d'insomnies, de traitements anticoagulants. Respecter bien les doses indiquées. Les plantes ne sont pas des remèdes anodins.



BRÛLURE: QUE FAIRE EN CAS DE CLOQUE ?

Généralement survenue à la suite d'un accident domestique, la brûlure peut être due à une source de chaleur tout comme à un produit chimique, un frottement ou encore à l'électricité. Pour soigner cette blessure, il faut réagir rapidement et adopter les bons gestes. Parfois, une cloque peut se former et nécessiter des soins particuliers. Le point sur la question.



La cloque, conséquence d'une brûlure

Si la brûlure crée toujours une plaie, elle n'entraîne pas toujours la formation d'une cloque. Celle-ci peut se former juste après la brûlure ou se former quelques heures après. Son apparition indique qu'il s'agit d'une brûlure du deuxième degré, c'est-à-dire que le derme est touché. Réaction de défense de la peau, elle contient un liquide transparent emprisonné entre l'épiderme et le derme.

Si la cloque concerne une petite zone, elle peut être prise en charge avec des soins de base à la maison. Lorsqu'elle est plus étendue, si la zone est plus grande que la moitié d'une paume de main par exemple, l'intervention des secours est nécessaire.

Traiter la cloque après une brûlure

Il est important de traiter la cloque formée à la suite d'une brûlure pour éviter toute infection de la plaie. Le premier réflexe à avoir à l'apparition d'une cloque est de passer la zone brûlée sous l'eau froide, sans toutefois qu'elle soit glacée, pendant au moins 10 minutes. Il ne faut en aucun cas appliquer un corps gras sur la brûlure ou percer la cloque. Un pansement doit être apposé, sans compresser la zone. Il faut attendre que la cloque se résorbe d'elle-même. Une fois percée naturellement, la zone doit être désinfectée, puis un pansement pourra être mis. La cicatrisation prend entre une et trois semaines.

POUR UN CERVEAU PLUS PUISSANT

Des graines germées tous les jours

« Les graines germées sont une véritable mine de vitamines, minéraux et oligo-élé-

ments » indique Jean-Marie Delecroix. Elles sont très nourrissantes pour le cerveau car on y trouve tous les acides aminés.

EN PRATIQUE : « Dans l'idéal, il faut en consommer tous les jours, autant que possible. » L'intérêt de ces graines est de



les manger en phase de germination. Elles n'ont pas encore de racines et gardent donc toutes leurs propriétés bénéfiques. **Idée :** « Parsemer ces graines sur les crudités, les ajouter à des purées, des gratins, des soupes, des gâteaux ou des sandwiches » conseille le naturopathe.

Plat au poulet

Ingrédients (4 personnes):

- _ 1 poulet
- _ 1 gros oignon
- _ 3 gousses d'ail
- _ 2 oeufs
- _ persil
- _ sel, poivre, ras el hanout
- _ de la farine
- _ 1 citron



Préparation:

Dans une marmite faire bien dorer le poulet coupé en morceaux dans l'huile avec l'oignon haché l'ail écraser saler et mettre les épices laisser mijoter jusqu'à ce que les morceaux de poulet soient bien dorés.

Mettre 2 à 3 verres d'eau couvrir et laisser cuire jusqu'à ce que le poulet soit

tendre.

Prendre le blanc de poulet cuit et l'émietter, ajouter les oeufs et le persil faire des petites boulettes et les enrober dans la farine et les faire frire.

Ajoutez les boulettes cuites à la sauce et faites cuire un peu.

Dans un plat servir les morceaux de poulet avec les boulettes parsemer de persil haché et un filet de jus de citron.

Crêpes Panées

Pour la farce:

- _ 2 blancs de poulet
- _ 1 oignon
- _ fromage type vache qui rit
- _ fromages hamburger,
- _ un peu de fromage râpé
- _ un peu harissa
- _ olives vertes dénoyautées



pour la panure:

un oeuf battu, et de la chapelure de Huile pour friture.

Préparation de crêpes farcies et panées: Couper le blanc de poulet en petits dés, et couper l'oignon en morceaux.

Faire dorer l'oignon, (avec un peu de ras el hanout, le sel et poivre pour) puis rajouter le blanc de poulet et faire cuire jusqu'à ce que ce soit bien cuit, puis laisser refroidir.

Prendre une crêpe et étaler une vache qui rit sur toute la crêpe, et mettre un peu harissa (selon les goûts), mettre le poulet et l'oignon, puis mettre une tranche de fromage hamburger, et finir avec un tout petit peu de fromage râpé, et la plier comme un cigare

Puis prendre une crêpe et la rouler dans l'oeuf battu, puis dans la chapelure et faire cuire dans une poêle bien huilée, et faire dorer de tous les côtés, et mettre sur du papier absorbant, et déguster..

Par Mahmoud MEDJOUBI

Mots fléchés n° 4547

Hécatombe Prodigieuse								
				Douleur Perça Différent				
					La matinée Personnel Poirtrines			
						Comique Termes de forage Surgissant		
		Maîtrises Possessifs Cycle						
			Peu courants Type Réfute				Ces dames Contesta Munie de crocs	
				Irlande Aire Etat d'Asie				
	Crier Paquet de billets Crédit							
					Rapières Etain Grecque			
			Bœuf sauvage Nation Pour montrer					
		Savante Réfléchi Tête						
				Tribu juive Peau-Rouge Auxiliaire				

Mots croisés 9/13 n° 4547

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									

Horizontalement

1. Dominateur – 2. Voix de femme – Annaba avant – 3. Costumes pour rani – Poisson – 4. Riche – 5. Conifères – Cheveu – 6. Récipient – S'abreuve comme un félin – 7. Ancien conjoint – Bruit d'ensemble – 8. Enthousiastes – 9. Mesquin – Pouffé – 10. Non reconnus – Irlande – 11. Un train – Plante des lieux humides – 12. Remballe – 13. Commerçantes.

Verticalement

1. De façon apathique – 2. Vague espagnole – Télécopie – Il feule – 3. Tension – Epuiser – 4. Etant donné – Bruits de retour – Sa souris nous facilite la vie – 5. Ignorant – Détesté – Envoi – 6. Consonnes – Grivèlerie – 7. Soulard – Crier en forêt – 8. Etat d'Asie – Naïf – 9. Magicienne – Crayonnées.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1461

Horizontalement

OMISSION
RADIN – PO
IRES – TAU
ERS – PILE
NA – RIRE –

TIREES – C
– NOMS – AR
MENU – AMI
A – DERMES
IN – SIENS

REG – OSEE
ETAİN – ER

Verticalement

ORIENT – MAIRE
MARRAINE – NET
IDES – ROND – GA
SIS – REMUES – I

SN – PIES – RION
I – TIRS – AMES –
OPALE – AMENEE
NOUE – CRISSER

SOLUTION N° 1446

Horizontalement

RIZICOLES
ANON – CEDE
SCOOP – OIL
SIMULANT –
US – IOS – OR
REA – MIS – O
E – LEBLANC
RAIL – EGO –
MEUH – OST
BANDEAU – I
IDEE – MISS
PO – EPINES

SUISSESE

Verticalement

RASSURER – BIPS
INCISE – AMADOU
ZOOM – ALIENE – I
INOUI – ELUDEES
C – PLOMB – HE – PS
OC – ASILE – AMIE
LEON – SAGOINS
EDITO – NOS – SES
SEL – ROC – TISSE

Mots croisés 9/9 n° 4547

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement

1. Tourmentée – 2. Rassemblement – 3. Narine de cétacé – Appelle la harde – 4. Rapport de courbe – Essayer – 5. Bugle – Ordonnance – 6. A partir de ce lieu – Vase funéraire – 7. Compagnon mousquetaire – Personnel – 8. Qualifie un mauvais film – Suspension – 9. Possessif – Géniteur.

Verticalement

1. S'agitant – 2. Ranimerai – 3. Conscience – Qui a déteint – 4. Nombre – Mot de la fin – 5. Table de sacrifice – Lettres de transit – 6. Petit cube – Personnel – 7. Incruster – Terre et mère – 8. Père d'Iule – Ne pas reconnaître – 9. Qui dure tout le temps.

SOLUTION N° 4546

Horizontalement

CROCODILE
LATITUDES
AIE – ARE – T
PLEURE – TE
IL – RISER –
REINE – TAS
ERRE – CAVE
NIA – CALER
TESTE – SET

Verticalement

CLAPIRENT
RAILLERIE
OTEE – IRAS
CI – URNE – T
OTARIE – CE
DURES – CA –
IDE – ETALS
LE – TRAVEE
ESTE – SERT

SODUKU 261

4	9			6		5	3	
5		6				2		
	1				5			4
			6		4			
6				2				3
		3	5		7			
3	7	2					6	8
						1		
		5		1				7

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

SOLUTIONS	9	4	3	2	6	7	5	1	8
	2	1	8	4	5	3	9	6	7
	5	6	7	9	1	8	2	3	4
	1	8	9	5	2	4	3	7	6
	4	3	5	7	9	6	8	2	1
	6	7	2	3	8	1	4	9	5
	8	2	4	1	7	9	6	5	3
	7	5	6	8	3	2	1	4	9
	3	9	1	6	4	5	7	8	2

L'OMS espère une baisse des infections début 2015, cherche à simplifier les tests

L'OMS a espéré que le nombre de personnes infectées par le virus Ebola allait "nettement baisser" début 2015, et cherche à accélérer la mise en place de tests pour des diagnostics rapides. "Nous préparons l'avenir en réfléchissant où nous en serons d'ici quatre à six mois quand le nombre d'infections vont, espérons-le, nettement baisser et où nous devrons traiter les derniers cas", a expliqué à Genève le Dr Pierre Formenty, chef d'équipe pour les maladies émergentes à l'OMS.

En poursuivant les efforts internationaux sur le terrain, l'Organisation onusienne espère que le virus ayant tué près de 5.200 personnes dans le monde, pourra être contenu dans les premiers mois de l'année prochaine.

"Nous ne disons pas que c'est la fin", a prévenu le Dr Formenty, mais il envisage qu'en mars, les trois pays ravagés par Ebola -Liberia, Guinée et Sierra Leone - ne connaîtront que cinq à dix nouveaux cas par semaine. Pour améliorer la détection des infections, l'OMS dit avoir reçu à ce jour quinze dossiers de fabricants proposant la mise en place de tests diagnostiques rapides. En cours d'évaluation, le "test idéal" souhaité devra être "rapide, sensible, sûr et simple" d'utilisation. "Nous cherchons la meilleure méthode pour améliorer la sécurité du personnel médical sur place tout en améliorant le moyen de trouver rapidement les premiers symptômes du virus", a poursuivi le Dr Formenty. Actuellement, les 12 laboratoires mobiles situés en Guinée, Sierra Leone et au Liberia qui appuient la riposte anti-Ebola proposent des tests aux procédures laborieuses, nécessitant jusqu'à 6 heures pour leur exécution et pour un coût élevé (environ 100 dollars). L'OMS souhaiterait que les nouveaux tests, moins onéreux, puissent prélever des échantillons sanguins par piqûre au doigt et fournir des résultats "en moins de 30 minutes" sans demander davantage que le simple "port d'un équipement de protection individuelle".

-Une "longue bataille" doit encore être menée

LE CHEF de la Mission des Nations unies pour la lutte contre Ebola (UNMEER) Anthony Banbury a averti que la victoire contre la maladie était encore "très, très éloignée", tout en demandant une aide supplémentaire en faveur des pays africains affectés.

"Une longue bataille nous attend", a déclaré Anthony Banbury lors d'une réunion du Conseil de sécurité.

La lutte contre l'épidémie, qui a tué près de 5.500 personnes, "va demander un accroissement sensible des ressources sur le terrain", a-t-il souligné lors de son intervention retransmise par vidéoconférence. "Nous sommes encore très, très loin de la fin de cette crise", a jugé M. Banbury, précisant que l'UNMEER allait commencer à travailler au Mali où plusieurs personnes ont succombé à la maladie.

L'épidémie qui s'est déclarée il y a presque un an dans le sud de la Guinée a fait au moins 5.420 morts, sur 15.145 cas recensés, selon le dernier bilan de l'OMS. L'immense majorité des cas ont été recensés en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

SELON UNE ÉTUDE Les femmes à des postes de responsabilité plus exposées à la dépression

Les femmes à des postes de responsabilité sont plus exposées à la dépression que leurs homologues masculins et les femmes sans responsabilités, affirme jeudi une étude américaine.

Selon cette étude réalisée par l'université du Texas, les femmes qui sont à des postes qui leur permet d'embaucher, de licencier ou de donner des augmentations de salaire, souffrent de davantage de stress.

L'étude a été réalisée auprès de 1.500 femmes âgées d'une quarantaine d'années et de 1.300 hommes du même âge de l'Etat du Wisconsin (nord).

Les femmes à responsabilités présentent également davantage de symptômes de dépression que les femmes qui n'ont pas de responsabilités.

"Au contraire, les hommes qui occupent des postes de responsables ont moins de symptômes de dépression que les hommes sans responsabilités", indique la professeure Tetyana Pudrovska, qui a dirigé l'étude. Selon la chercheuse, l'explication provient peut-être du fait que les femmes



ayant des responsabilités sont mal jugées dès qu'il faut faire preuve d'autorité, dit Mme Pudrovska.

Les hommes en revanche n'ont pas à affronter ce genre de stéréotypes négatifs. "Ce qui est étonnant", dit la chercheuse, "c'est que ces femmes bénéficient d'avantages qui normalement sont des signes de

bonne santé psychologique", comme une instruction plus grande, un meilleur salaire, des métiers plus prestigieux et une satisfaction au travail plus grande que les femmes sans responsabilités. L'étude, financée par l'Institut national de la Santé, est publiée dans le numéro de décembre du Journal of Health and Social Behavior.

Planification familiale : des spécialistes soulignent l'importance d'améliorer l'accès à la santé reproductive

DES SPÉCIALISTES pluridisciplinaires ont souligné à Alger, l'importance d'améliorer l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs pour réduire les maladies d'origine sexuelle, notamment chez la femme.

Les prestations sanitaires dans les spécialités médicales sexuelles et reproductives doivent être à la portée de toutes les citoyennes pour freiner le développement de maladies sexuelles telles que les infections sexuellement transmissibles et les cancers de l'appareil reproductif", a indiqué, le président de l'Association algérienne de planification familiale (AAPF), Pr Saïd Badri Kabouya. Il a dans ce contexte, rappelé que

l'Organisation des nations unies (ONU) a réaffirmé, en 2014, les droits des femmes sur le plan de la sexualité et de la reproduction, en plus de soutenir l'éducation sexuelle des adolescents.

Pour ce faire, il a insisté sur la sensibilisation des femmes aux problèmes de santé reproductive à travers la multiplication des journées d'information dans les milieux publics car la pathologie sexuelle représente "un véritable problème de santé publique", a-t-il dit.

Il a conseillé aux femmes de discuter de leur santé sexuelle avec des spécialistes et de ne pas négliger les affections de l'appareil reproductif, rappelant que les

infections sexuellement transmissibles figurent parmi les premières causes de mortalité dans le monde.

Pour sa part, un représentant de l'association des oulémas musulmans algériens, Kamel Chekkat, a suggéré l'introduction, dans les cursus scolaires, d'un programme d'éducation sexuelle, notant que les jeunes doivent avoir des notions de bases sur le sujet.

Sur un autre sujet, le chef de service gynécologie à l'EHU d'Oran, Pr Belkacem Chafi, a insisté sur l'importance de transcender les tabous entourant les questions sexuelles afin d'éviter de nombreuses pathologies sexuelles.

Allaitement naturel: un taux de 27 % seulement dans l'ouest du pays

L'ALLAITEMENT naturel est suivi à un taux de 27 % seulement dans les wilayas de l'ouest du pays, a indiqué le chef de service prévention à la direction de la santé et la population, lors d'une rencontre régionale sur le thème.

L'allaitement naturel est peu observé dans l'ouest du pays, à tel point que le taux de suivi exclusif jusqu'à l'âge de six mois ne dépasse guère les 4 %, a déploré le Dr Larbi Deharib dans sa communication sur "la problématique de l'allaitement naturel".

Qualifiant ce taux d'"insignifiant", il a fait remarquer qu'il est encore plus bas comparativement à ceux dans l'est et centre du pays.

Pour le Dr Teurki Hassaine Rafik, de l'établissement hospitalier de pédiatrie Boukhroufa Abdelkader (Oran), de nombreuses mères "ignorent les vertus de l'allaitement naturel et ne connaissent pas parfaitement le mode d'utilisation de l'allaitement artificiel". "L'allaitement naturel est une question de société dont la responsabilité

est partagée entre l'homme et la femme", a-t-il souligné.

A titre incitatif pour un retour au lait maternel au profit des nourrissons, le Dr Daharib a mis l'accent sur la nécessité notamment de "sensibiliser les mères, d'intensifier le contact et de former l'encadrement médical dans ce domaine."

La directrice de l'observatoire régional de la santé, le Dr Belarbi Nawal, a signalé qu'un programme de formation de médecins et de sages femmes sur l'allaitement naturel à travers les wilayas du pays est en phase d'élaboration pour être concrétisé en 2015, en vue de relever le taux d'allaitement naturel à 60 voire 80 % pour les six premiers mois depuis la naissance.

Le directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Guessab Abdelkader, a mis l'accent sur le rôle essentiel des unités du Plan d'action maternelle et infantile (PMI) dans la sensibilisation des mères sur l'importance de l'allaitement naturel, ses vertus et son effet sur le plan sanitaire et psychique pour la mère et l'enfant,

ajoutant que l'allaitement naturel constituera une priorité dans le plan d'action 2015.

La psychologue Meflahi Asmae a appelé, pour sa part, les sages-femmes et les praticiens à éviter de conseiller le lait artificiel et à empêcher les annonces publicitaires au sein des centres sanitaires.

Dans ce cadre, des intervenants ont proposé d'interdire l'accès aux établissements hospitaliers des délégués médicaux faisant la promotion du lait artificiel, d'œuvrer davantage à promouvoir l'allaitement naturel à travers des spots publicitaires dans les médias et d'engager une action de sensibilisation des filles sur l'importance de l'allaitement naturel, dans le cadre de la santé scolaire.

Cette rencontre, organisée à l'institut national supérieur de formation paramédicale, et à laquelle ont pris part des médecins et des sages-femmes des unités de protection maternelle et infantile (PMI) des wilayas de l'ouest, a été initiée par l'observatoire régional de la santé.



20.55 : MEN IN BLACK III



Film avec Will Smith, Tommy Lee Jones...
De nos jours, le redoutable extraterrestre Boris réussit à s'échapper de la prison lunaire où il était retenu. Il débarque sur Terre pour se venger de l'agent K, responsable de la perte de son bras dans les années 1960. Bientôt, K disparaît, comme s'il n'avait jamais existé. Son partenaire, l'agent J, comprend que, pour le faire revenir, il doit se rendre dans le passé et rétablir le cours normal des événements.



21.00 : MARSEILLE / BORDEAUX - FOOTBALL.



CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1. 14E JOURNÉE.
Après Lyon et le PSG, André-Pierre Gignac et les Marseillais passent un nouveau test important face à un autre candidat aux premières places. A l'issue de la 12e journée, les Phocéens comptaient six victoires au Stade Vélodrome. Devant leur public, les hommes de Marcelo Bielsa abandonnent peu de points. Ils

devront toutefois se méfier des Bordelais qui n'ont pris qu'un seul point au mois d'octobre et qui espèrent ce soir accrocher une victoire susceptible de relancer un groupe jeune et ambitieux. Entraînés par Willy Sagnol, les Girondins développent attrayant et offensif. Les Marseillais devront notamment surveillés Diego Rolan, et Cheick Diabaté, les deux meilleurs buteurs de l'équipe au scapulaire.



20.50 : Capital



Divertissement - Emission TV
Quand mon hyper joue la carte du « terroir ». Dans un marché alimentaire en berne, des grandes surfaces proposent, sous leur propre label, des aliments ou même des plats préparés qui fleurissent bon le terroir • Saga : les millions du robot qui fait des « bons petits plats ». Le Thermomix, robot culinaire aux multiples fonctions, équipe de nombreuses cuisines. Son prix est élevé. Mais la technique de vente est efficace • Portrait : mon si « cher » fromager. Les ventes des 3 200 fromagers de France ne cessent d'augmenter. A Grenoble, le maître fromager Bernard Mure-Ravaud, meilleur ouvrier de France 2007, réalise un important chiffre d'affaires (1,7 million). Son produit star est le comté, vendu en moyenne 15 euros le kilo.



20.48 : COMME LES 5 DOIGTS DE LA MAIN



Film avec Patrick Bruel, Vincent Elbaz...
Les cinq frères Hayoun ont été élevés par leur mère, devenue veuve quand ils étaient encore jeunes. David, le second, a toujours été un peu à part. Il n'a pas donné de nouvelles depuis longtemps. Alors que toute la famille se réunit pour l'enterrement d'un oncle, David se cache à Marseille, poursuivi par des gangsters. Ses ennuis vont obliger toute la famille à se mettre en danger et à se replonger dans son passé.



20.45 : Les enquêtes de Murdoch



Série TV - PolicierCanada2014
McKinley, le président des Etats-Unis, a été abattu il y a tout juste une semaine. L'auteur de l'attentat, Léon Czolgosz, a été immédiatement arrêté mais l'agent Terrance Meyers pense qu'il a bénéficié de complicités. En effet, l'assassin fait partie d'un groupe d'anarchistes qui compte aussi dans ses rangs Emma Goldman, surnommée «La Rouge». Pour retrouver la bande, l'inspecteur est contraint de faire équipe avec Meyers.



21.00 : ON N'EST PAS COUCHÉ



Emission TV - Divertissement
Différentes personnalités du monde de la politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias se succèdent sur le plateau pour évoquer leur actualité. Après leur présentation par Laurent Ruquier, les célébrités invitées se prêtent au jeu des questions, souvent incisives, de Léa Salamé, d'Ymeric Caron et de Nicolas Bedos. Ce dernier a rejoint l'équipe comme chroniqueur occasionnel.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	06:45	12:15	14:56	17:19	18:41	06:49	12:20	15:02	19:25	19:46	06:03	12:34	15:15	17:38	19:00	05:49	12:25	15:16	17:40	18:56	06:09	12:41	15:23	17:46	19:07	06:14	12:46	15:29	17:52	19:13	06:17	12:49	15:32	17:55	19:16

	MAX	MIN
Alger	30°	18°
Oran	28°	18°
Constantine	26°	13°
Ouargla	30°	11°

CLÔTURE DU FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE

Interview avec Héctor Sanzana, membre du jury du festival

La clôture du Festival culturel international de danse contemporaine s'est déroulée hier soir au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi à Alger, où tous les membres organisateurs et visiteurs se sont retrouvés, pour une dernière fois, devant un spectacle aussi éblouissant qu'au premier jour. Héctor Sanzana, directeur artistique du ballet de Teresa Carrera, spécialiste dans les spectacles théâtraux, nous a fait part de son expérience. Pour lui La danse c'est la représentation de la culture et de la nécessité de chaque peuple.

Que pensez-vous de ce festival culturel international de danse contemporaine

Je suis très surpris par le nombre de pays invités ainsi que par la très bonne organisation ; j'ai beaucoup apprécié l'attention et la gentillesse de Mme Kadouri, directrice de cet événement ainsi que toute son équipe. Ce festival doit être connu aussi en Amérique Latine, cela va être ma tâche et ma mission.

Qu'est-ce qui manque à ce festival pour qu'il soit aussi connu que d'autres ?

Je pense que c'est dû au manque de médiatisation et de communication ; nous, tant qu'ambassadeurs culturels, on peut faire connaître dans nos pays respectifs ce qui se passe ailleurs ; je pense que les ambassades de l'Algérie dans les autres pays devraient faire plus de promotion.

Quelles étaient vos attentes en tant que jury de ce festival ?

Généralement tous les festivals internationaux de danse ont un niveau élevé de qualité artistique, donc je suis venu avec cette idée ; je l'ai trouvée ici.

Que pensez-vous de la prestation des compagnies et artistes algériens qui se sont produits sur scène ?

En tant qu'artiste, je ressens qu'ils ont beaucoup de force comme danseurs ; ils sont très émotifs ; je pense qu'il leur manque de faire des échanges de chorégraphes entre pays, pour qu'ils aient d'autres matériaux sur lesquels travailler ainsi que le partage de langages chorégraphiques. Ce que j'ai observé c'est que ce langage était presque le même chez les groupes. Bien sûr au niveau technique, chaque groupe avait sa propre couleur, mais au niveau des chorégraphies ils sont très similaires, mais ça pourra se résoudre très facilement en

faisant venir des chorégraphes étrangers pour leur apporter de nouvelles méthodes et de nouvelles couleurs

Quel conseil vous donneriez à la jeune génération qui rêve de faire carrière dans la danse ?

Premièrement de se rapprocher des institutions culturelles et pour ce faire ce genre de festival peut leur donner cette chance.

Quel souvenir vous garderiez de l'Algérie ?

La qualité et la gentillesse des gens, des personnes très chaleureuses et très respectueuses, et naturellement la ville qui est très belle. C'est la première fois que je viens dans cette partie du monde, je vais repartir avec une très belle impression et avec beaucoup d'envie de parler de l'Algérie et de faire la promotion de l'Algérie.

Aoura Racha



DR

Publicité

IL DISAIT TOUJOURS
 QU'IL SAVAIT CONDUIRE.
MAINTENANT,
 IL EST DANS
 UN CERCUEIL.

 **AGISSONS SANS VIOLENCE**

Le Jeune Independent du 23/11/2014/ANNÉE ALGER
 LARINA BINATMA | MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION